VOLUME III. — WINNIPEG, MARDI, 16 Novembre 1915 — NUMERO 27

LA LIBERTÉ

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

...primé et publié par la
...EST CANADA PUB. CO. LTD."
619 Ave. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

L'ACTE MACDONALD

Nous avons simplement touché dans notre dernier article la disproportion qu'il y a entre le sacrifice que nous demande l'Acte MacDonald et les désordres très graves qui suivent presque nécessairement la liberté du commerce des boissons enivrantes au degré où la province en est actuellement affligée.

La **Sauvegarde**, parlant du même sujet, mais pour une autre province, disait tout dernièrement en parlant de l'ivrogne, (et remarquez qu'il y a des ivrognes qui portent chapeaux de soie et redingote de cérémonie).

"Il oublie les êtres qui lui sont les plus chers, il n'a plus de sentiments affectueux envers sa femme ni envers ses enfants; il n'a nul souci de pourvoir aux besoins de sa famille. Au contraire, lorsqu'il est sous l'influence de l'alcool, il brise les meubles, il maltraite les êtres infortunés qui habitent son foyer; et, sans aucune provocation, il devient subitement cruel et barbare, et il en vient à étouffer en lui-même les dernières révoltes de sa conscience et de tout sens moral."

Et un peu plus loin:

François Coppée écrivait il y a quelques années:

"Après avoir lu en frémissant toutes ces histoires de parents féroces et d'enfants torturés, je puis affirmer que le principal, le grand coupable, c'est l'alcool... qui, si la loi n'intervient pas, nous prépare des générations de rachitiques et de fous furieux."

Ces histoires ne sont pas inventées, mais sont des réalités vécues ,hélas! tout autour de nous.

Si nous pouvions seulement dire ici ce que nous avons vu et entendu depuis quinze jours, nos lecteurs de Saint-Boniface resteraient stupéfaits. Oh! combien sans coeur et sans entrailles devient l'ignoble victime de l'alcool, qui a nom ivrogne!

Avant de voter contre l'adoption de l'Acte MacDonald sous prétexte qu'il enlève la facilité de prendre un petit coup, songez un peu à l'autre côté du problème: côté navrant s'il en fut jamais, qui mérite la sérieuse considération de tout homme qui a le souci du bien de ses semblables, du sort des femmes et des pauvres petits enfants.

Pour finir nous rappelons à nos lecteurs cette parole de Coppée dite pour la France; elle s'applique au Canada également:

"Si la loi n'intervient pas, l'alcool nous prépare des générations de rachitiques et de fous furieux."

Songez un peu aussi à ce côté du problème avant de voter contre l'adoption de l'Acte MacDonald.

ORGANISATION

Nous faisions connaître à nos lecteurs, la semaine dernière, les efforts faits par les Canadiens français de la Saskatchewan pour **s'organiser solidement**, en vue de défendre leurs intérêts sur le terrain social.

Quelqu'un qui arrive de Régina nous apprend qu'un des effets pratiques de ce mouvement en avant, est une augmentation de quatre cents abonnés à leur organe local: **Le Patriote.**

Voilà qui est pratique et nous félicitons chaudement les membres de l'A. C. F. C. d'avoir commencé par voir si juste. Sans journal pour faire la propagande, il n'y a pas d'action sociale possible.

Nous souhaitons au vaillant **Patriote** une liste d'abonnés qui lui permette de faire son oeuvre.

Allons-nous ajouter que cela nous rend un peu jaloux à la **Liberté?** Dieu nous en garde! Nous désirons le succès de notre oeuvre pour l'unique raison qui nous fait désirer le succès du **Patriote.** La **Liberté** n'a pas été fondée pour faire une affaire financière, mais pour faire une oeuvre religieuse et patriotique. N'empêche que nous avons besoin de ressources, et un peu de l'énergie déployée en ces derniers temps en Saskatchewan, pour le **Patriote** ne serait certainement pas hors de mise au Manitoba. En attendant que nos amis comprennent qu'un journal indépendant ne peut pas cultiver certains champs ouverts aux autres, nous nous efforcerons de faire face aux déficits en ne diminuant pas le soin donné à notre journal à huit pages; nous soupirons cependant de voir le jour où nos abonnés actuels s'efforceront de nous recruter chacun un nouvel abonné . Pour chacun ce n'est pas, ce nous semble, un effort considérable, pour nous cette résultante nous permettrait aussitôt de passer à dix pages et dans un avenir assez rapproché ,de saluer le jour où nous paraîtrions deux fois par semaine.

C'est une idée suggérée par le succès des nôtres en Saskatchewan. Nos lecteurs verront jusqu'à quel point elle est pratique au Manitoba.

Pour ne pas trop alonger notre article nous attirerons l'attention de nos lecteurs sur une autre partie de leur travail dans notre prochain numéro.

CAISSES POPULAIRES

Les Caisses Populaires? Se sujet va-t-il revenir encore sur le tapis? Je croyais que cette question-là était morte depuis lougtemps.

Mais non! mon ami. Et nous n'allons même pas **recommencer** à traiter ce sujet, nous allons simplement le continuer après une longue interruption .

Mortes! les Caisses Populaires? Allons donc! Dans les provinces de Québec et Ontario il y en a plus de 125 qui font des affaires d'or, sans compter les autres, nombreuses aux Etats-Unis, qui progressent à merveille.

—Mais l'unique Caisse Populaire de l'Ouest, celle de Saint-Jean-Baptiste?

—Pas morte elle non plus.

A preuve que depuis sa fondation qui date juste de quatre ans, ni plus ,ni moins, elle a fait des affaires pour plus de $9,000. Ce n'est pas extraordinaire, mais ce n'est pas non plus à dédaigner.

Nous donnerons bientôt un rapport détaillé de ses opérations. Vous verrez que ça pourrait être pis.

Pour aujourd'hui, je me borne à quelques observations que me suggère la dernière correspondance agricole de Monsieur le Curé de Letellier.

Il y parle des "dettes utiles" et des "dettes inutiles".

La Caisse Populaire connait bien cette distinction. Créée pour aider le peuple au point de vue social et surtout économique, elle sait que plusieurs, quand ils en ont l'opportunité, ne craignent nullement de contracter des dettes inutiles. Aussi pour obvier à ce mal, elle enjoint au Comité de Crédit — la Commission la plus importante pour assurer le bon fonctionnement de la Caisse — elle enjoint de s'enquérir de la raison de l'emprunt qu'y veut faire le client. Si ce Comité — composé de 3 ou 5 membres — juge que l'emprunt sollicité ne serait pas profitable au sociétaire parcequ'il en veut faire un achat inutile, ou une transaction risquée, qui pourrait plutôt lui créer des embarras, etc., il cherche à dissuader le solliciteur de faire ce marché, en lui montrant en quoi il lui sera plutôt nuisible, et refuse le prêt, ou n'en accorde qu'une partie.

Voilà comment la Caisse Populaire peut faire éviter à ses sociétaires bien des dettes inutiles et des embarras financiers. Les compagnies de prêt et les courtiers ont-ils souvent le même souci de l'intérêt de leurs clients?

La Caisse Populaire est une institution sociale et financière. Comme institution sociale, elle resserre les liens de l'union chrétienne entre ses membres qui forment une même famille — union sociale que prêche avec tant de raison M. le Curé de Letellier, — et elle enseigne les principes et la pratique de l'économie; c'est une école économique des plus précieuses.

Comme institution financière, elle offre à ceux de ses sociétaires qui en ont besoin, une aide pécuniaire dans les conditions les plus avantageuses, tant pour le temps de l'échéance que pour les conditions de remboursements.

Nous en faisons aussi, indirectement, un agent de tempérance, par exemple en refusant l'admission, ou excluant de la société celui qui encourage par son vote ou autrement, le permis d'une licence d'auberge; en n'admettant que difficilement dans la société celui qui a des habitudes invétéres d'intempérance; en ne consentant que plus difficilement encore à lui faire un prêt. Et nous n'avons eu qu'à nous féliciter de ces restrictions.

N'est-ce pas là faire oeuvre éminemment sociale?

LA VÉRITÉ

Commentant, pour consoler ses lecteurs de Winnipeg, la maladministration des deniers publics de la ville de Montréal et l'état plutôt déplorable des finances de la métropole canadienne, le **Telegram** en profite pour donner une sorte de croc en jambe aux institutions catholiques de la ville de Montréal. "La situation ne s'y améliore pas du fait de l'augmentation continuelle des propriétés exemptées de taxes. Déjà ces exemptions se chiffrent à près d'un cinquième de l'évaluation totale et on y ajoutera plusieurs millions l'an prochain. La propriété exemptée de taxes est un sujet délicat à Montréal, sur lequel personne n'ose poser une main vigoureuse, bien qu'au sentiment général cela comporte une injustice. Il est probable que la perspective d'avoir à faire face à un énorme déficit forcera quelques-uns des échevins à avoir le courage de dire leur pensée."

Mais ces exemptions de taxes, se sont dit les lecteurs protestants du **Telegram**, ce sont les catholiques qui en profitent. Montréal est une ville en très grande majorité catholique; l'Eglise y est toute-puissante; à tout instant vous y découvrez une institution religieuse, église, orphelinat, hôpital; donc l'Eglise catholique est responsable du mauvais état des affaires à Montréal. Si elle ne profitait point de ces formidables exemptions de taxes et, comme tous les autres contribuables, contribuait de ses deniers au soutien de l'administration municipale, Montréal se trouverait dans une bien meilleure situation.

Le truc du **Telegram** est simple. Profiter d'un préjugé pour présenter une situation sous un jour tel qu'elle contribuera à l'enraciner davantage.

Mais quelles sont ces propriétés exemptées de taxes? Nous défions le **Telegram** d'en donner le tableau à ses lecteurs, car il s'y infligerait le plus éclatant démenti.

Le 1er octobre dernier, le **Devoir**, de Montréal, écrivait des biens non-imposables de la ville de Montréal, dont le **Star** venait de publier le tableau:

"Ce tableau offre une série d'indications dont nous avons déjà montré l'intérêt, mais sur lesquelles il peut être utile de revenir, ne serait-ce que pour bien se fixer sur le caractère et la portée réels des exemptions.

"Elles atteignent, paraît-il, le tiers ou à peu près de l'évaluation totale: $215,086,113, d'après le rôle actuel, $220,000,000 peut-être d'après le rôle prochain .

"Ce sont de gros chiffres: comment se décomposent-ils?

"Il faut compter d'abord que, sur les $215,000,000 du rôle actuel, la ville de Montréal s'inscrit pour $64,169,450 — soit, bien près de 30% du chiffre total. Les propriétés du gouvernement fédéral accusent, de leur côté, le chiffre de $17,650,065, celles du gouvernement provincial, $5,670,350, celles de la Commission du Port, fidéicommissaire du gouvernement fédéral, $21,581,450, — soit, pour l'ensemble des propriétés gouvernementales, un total de $44,901,865, ou 20% des exemptions totales. Les propriétés exemptées par contrat ou règlement représentent à leur tour $17,294,542.

"Ceci fait donc, pour ce que l'on pourrait appeler la première série des biens exemptés: propriétés municipales et gouvernementales, propriétées privées exemptées par contrat, un grand total de $126,365,857 ou un peu plus de 58% de l'ensemble des biens non-imposés.

"Reste donc, pour les autres propriétés exemptées: églises, écoles, presbytères, hôpitaux, asiles, institutions de bienfaisance, de toutes les dénominations religieuses, un peu plus de 2-5 du total, 41% et quelque chose, — en chiffres précis, $88,720,256. Cela surprendra beaucoup de gens qui sont habitués à établir une rigoureuse équivalence entre les termes **propriétés religieuses** et **propriétés non-imposables** et qui s'imaginent que les propriétés religieuses représentent à elles seules les $215,000,000 de biens exemptés. Mais les chiffres sont les chiffres.

"Comment se répartissent à leur tour ces $88,720,256?

"Il faut d'abord prendre un peu plus de $40,000,000 pour les écoles: $29,087,764 pour les école scatholiques, $12,861,840 pour les écoles: $29,087,764 pour les écoels catholiques, $12,861,840 pour les institutions de bienfaisance: $16,220,995 pour les institutions catholiques ,$7,635,380 pour les autres. Il reste $24,000,000 à peu près à partager entre les églises et presbytères des différentes dénominations: $11,471,220 pour les églises catholiques, $8,969,010 pour les dissidentes; $1,767,575 pour les presbytères catholiques et $706,472 pour les autres."

Cela doit suffire au **Telegram**. Qu'on nous permette d'ajouter que le directeur du **Telegram** ne saurait plaider ignorance des fatis, car il a fait plusieurs années de journalisme à Montréal et sait à quoi s'en tenir sur les biens non-imposables dans la métropole canadienne. Il a trompé tout simplement pour le plaisir de calomnier ses compatriotes catholiques et français de la province de Québec.

ABONNEMENT

Dernièrement, nous attirions l'attention de nos abonnés sur la petite bande de leur journal. Ce n'a pas été en vain; et nous remercions ceux qui se sont mis en règle.

Nous invitons les autres à jeter aussi un coup d'oeil, pas trop distrait. Votre petite bande jaune porte:

Monsieur X 6-13

Monsieur X est donc en retard depuis le mois de juin, sixième mois de l'année 1913; pour être en règle il faudrait que la petite bande portât:

Monsieur X 6-16

Si vous êtes Monsieur X, règlez donc aujourd'hui en nous envoyant un bon de poste, ou un mandat d'express. La plus grande partie de nos lecteurs est en campagne, et la campagne est à l'aise cette année. Nous sommes en ville et la finance est très serrée en ville. Cependant nous devons règler nos comptes, que nos lecteurs veuillent bien ne pas l'oublier.

Ne remettons pas à demain ce qui peut être fait aujourd'hui, ou à la semaine prochaine ce qui doit être fait cette semaine.

A DROITE ET A GAUCHE

Von Buelow aurait, selon une agence de presse, rencontré le Pape Noir, — en d'autres termes le Général de l'ordre des Jésuites, — à Zurich, Suisse. Et l'on y aurait encore discuté de paix.

Cette bonne blague est empruntée au **Messagero,** de Rome. La source d'information est trop connue par sa canaillerie, pour que nous ajoutions le moindrement foi à ces rumeurs de paix.

* * *

Le **Star** de Montréal veut que les discours du premier ministre du Canada en faveur du recrutement soient confiés aux phonographes et redits dans tout le pays.

De toutes les idées baroques suggérées par la fièvre jingoe, celle-là est évidemment au premier rang.

* * *

Le chef du cabinet provincial annonce que les listes électorales usitées aux dernières élections provinciales serviront lors du referendum sur la vente des liqueurs au Manitoba. Les femmes ne voteront donc pas.

Les buvetiers n'en seront pas moins battus. La vague est trop forte.

* * *

Londres, 9.—Le gouvernement anglais a, aujourd'hui, pris les premières mesures définitives pour prévenir l'émigration des sujets britanniques en état de porter les armes qui en nombre considérable émigraient pour échapper au service militaire."

Inutile de faire des commentaires.

* * *

"Le rapport des maisons de détention paru cette semaine indique que les quatre villes de Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver ont fourni à elles seules le tiers des prisonniers qu'on y détient. La quote-part de Montréal s'élève à 14 par 10,000 de population. En ce qui concerne la foi religieuse de ces détenus, les Luthériens s'inscrivent bons premiers avec une proportion de 3.43 pour cent, les Anglicans viennent ensuite avec 3.34 ,les catholiques avec 3.28 et ensuite, par ordre, les baptistes, les méthodistes et les presbytériens.

Voilà qui peut fournir un sujet d'utiles méditations au député Edwards, qui s'est spécialisé dans toutes les questions qui concernent les maisons de détention du Canada."—Le **Nationaliste.**

* * *

La Russie se prépare pour une guerre de cinq ans.

Pas encourageant cela.

* * *

La Prusse a perdu depuis le début de la guerre plus de deux millions de soldats.

Etant donné le degré de crédibilité des agences de nouvelles, il est permis de tenir ce chiffre en suspicion.

* * *

Un journal important de Toronto se plaint amèrement que des contrats de fournitures militaires sont donnés à des "foreigners" qui, avant la guerre, n'avaient point d'usine; cela, au détriment des fabricants réguliers de Toronto.

O patriotisme!

* * *

Quatre membres de la famille de Sam Hughes sont généraux

"Charity begins at home", dit le proverbe anglais.

* * *

Le Synode presbytérien du Manitoba s'est prononcé, à sa réunion de la semaine dernière, en faveur de l'enseignement religieux dans les écoles.

* * *

"La nation ne saurait être une si l'on n'a point une seule langue."—Dr Bryce au Synode presbytérien.

La vieillesse a décidément touché le Dr Bryce.

* * *

Le 90ème régiment au front contient nombre de Canadiens-français qui sont de très beaux hommes et n'ont pas de supérieurs. "En plus, ils ont été fort utiles aux Anglais, car, en Europe, la connaissance d'une langue ne suffit pas."—Lieutenant-colonel Munro, à l'assemblée de mardi soir dernier à Saint-Boniface.

Diable! comment les Français ont-ils pu comprendre le "patois" des Canadiens-français? Mais à quoi donc a servi le "Parisian French' 'de nos bons amis les Anglais du Canada?

* * *

Le pasteur J.-O. Rolston, de Manitou, s'est fortement prononcé au dernier Synode presbyterien, en faveur de l'enseignement religieux. Il a affirmé "que l'église devrait compter plus dans la formation de l'enfant, que l'église n'a plus ni pouvoir, ni autorité, ni discipline, qu'on ne peut atteindre ni les parents ni les enfants parce que en certains cas ils ne fréquentent pas l'église, que le professeur du "Sunday school" ne peut pas en moyenne donner à une classe d'enfants plus de vingt-cinq minutes d'instruction religieuse, que l'instruction religieuse étant bannie des écoles publiques, elles ne produisent que des "animaux éduqués".

* * *

Un juge de Montréal a à brûle pourpoint déclaré à un témoin qu'il se parjurait. Rien d'étonnant dans cela. Qu'y a-t-il aujour d'hui de plus commun que le parjure. Il n'est plus des crimes qu'on punit.

* * *

Le ministre des finances lancera prochainement un emprunt national. Excellent moyen d'encourager la petite épargne et d'accroître la fortune publique du Canada.

* * *

Le **Temps** d'Ottawa injurie le sénateur Landry parce qu'il n'est pas au front. Le vaillant sénateur est âgé de soixante-dix ans, presque le double de l'âge de son insulteur. Ce dernier ne s'est pas encore enrôlé cependant.

Le général Galliéni inaugure son entrée au ministère de la guerre en France en portant un coup droit au favoritisme.

Que n'avons-nous un Galliéni au Canada.

* * *

Parlant des dispensaires de la Saskatchewan, le **Prairie Farm and Home,** de Régina, — édition hebdomadaire du **Leader,**—écrit: "La vérité toute simple c'est que le commerce des liqueurs est tombé en discrédit. Là où il existe, ses effets sont tout à fait pernicieux; là où on l'a supprimé ou soumis à de sévères règlements on ne constate que d'excellents résultats. Vrai en temps de paix, cela l'est doublement en temps de guerre."

* * *

Le **Droit** refait sa toilette typographique et il dépasse les douze mille abonnés.

Nos félicitations à notre vaillant confrère.

* * *

Un soldat en garnison à London, Ontario, obtient un congé pour s'aller marier à Détroit, Etats-Unis. Coffré là, apr`s son mariage, pour bris de la parole donnée aux autorités judiciaires américaines, on l'envoie au pénitencier purger une sentence de cinq ans.

Sa lune de mielle n'aura pas duré longtemps.

* * *

Un "Roman Catholic" (!!!!) étale sa prose dans l'**Orange Sentinel** du 23 octobre dernier. Si la **Liberté** était une feuille humoristique, nous citerions tout au long le poulet de ce pékin "roman catholic". Une phrase seulement et qui démontrera combien informé est ce correspondant. "Winnipeg, la capitale du Manitoba, avec une population de vingt-cinq à quarante mille catholiques, dont cinq mille seulement sont Canadiens-français, a un archevêque français et une basilique purement française."

Epatant! Surtout véridique.

* * *

Le **Free Press** affirme que le meilleur traitement à donner à MM. Bourassa et Lavergne serait "a taste of Prussian rule". Ce ne serait pas neuf au Canada. Des traités assimilés à des "chiffons de papier" ne seraient rien de neuf au Canada, pas plus que ne l'est l'application aux Ontariens de langue française des méthodes usitées par les Prussiens contre les Polonais et les Danois fidèles à leur langue.

* * *

"En Angleterre, on ne se rend pas compte aussi vivement qu'en France de ce que c'est que l'état de guerre. Les gens vont à leurs plaisirs comme ils le feraient en pleine paix. Les théâtres, les "music-halls" sont ouverts et se remplissent chaque soir. Ces distractions, tout inconvenantes qu'elles sont dans le temps présent, peuvent passer pour innocentes en elles-mêmes. Mais que dire de ces "cercles de nuit" (night clubs), où les jeunes gens, les militaires surtout, perdent chaque soir leur argent et leur santé, grâce aux ribaudes qui les entraînent dans des tripots. Ces ignobles établissements se sont multipliés d'une façon alarmante depuis la guerre. Le **Times** affirme qu'il n'y en a pas moins de 150 ou 200 dans le seul quartier de Soho, à Londres, lequel est habité en grande partie par des étrangers. Il y a aussi de prétendus établissements de massage et de bains qui sont des sentines de vice. C'est un soulagement pour la conscience publique d'apprendre que le ministre de l'Intérieur se propose de présenter au Parlement, dès sa rentrée, un bill pour placer ces diverses institutions sous la surveillance immédiate de la police.

Puisse-t-il, en même temps, proposer un autre projet de loi, sinon pour fermer entièrement les cabarets, du moins pour restreindre les heures durant lesquelles ils sont ouverts! L'ivrognerie, ce hideux défaut, a fait des progrès effrayants parmi la population féminine depuis le commencement de la guerre."—F. de Bernhardt, correspondant d'Angleterre à la **Croix** de Paris.

* * *

Les rapports officiels parvenus jusqu'ici au gouvernement belge établissent que les Allemands ont assassiné en Belgique au moins cinq mille civiis.

* * *

Après avoir cité la **Nation,** grande revue anglaise fortement opposée à la conscription et partisane du volontariat, le **Free Press** de samedi dernier, ajoute:

"Parallèlement à cette déclaration, le **Labor Leader,** l'organe du parti ouvrier indépendant, informe ses lecteurs que tout est prêt pour l'introduction de la conscription, quels que soient les résultats du système de recrutement de lord Derby, et demande aux unions ouvrières de resserrer leurs rangs et de se préparer pour la lutte. Des dépêches des Galles du Sud nous apprennent qu'on y répond à cet appel. Aucun observateur sérieux ne peut douter que les unions ouvrières résisteront à l'application de l'industrie anglaise d'un système employé avec tant de succès dans la suppression de la grande grève des cheminots en France, alors qu'on démontra l'efficacité de la conscription en tant que contre-poids au trade unionisme."

La conscription en Angleterre ne sera donc pas sans provoquer des pleurs et des grincements de dents.

LE COIN DES DAMES

MES CHERES AMIES, je suis encore sous la pénible impressoin que m'a causé une lettre — véritables litanies de la souffrance, — que j'ai reçue ces jours derniers d'une amie de Québec. Je dis pénible, mais lisez consolante, car à travers le récit qu'elle me fait de ses chagrins actuels, on y lit cette parfaite résignation à la volonté de Dieu, qui doit être pour les pauvres humains la clef qui peut ouvrir sans difficulté ce Coeur d'incommensurable bonté.

Cette jeune fille m'écrit, du chevet de sa mère qui s'en va, se mourant lentement — mais dans des souffrances indicibles, — d'un mal rongeur dont la science médicale, en dépit de ses constants efforts, n'a pas encore pu se rendre maîtresse jusqu'ici.

Mon amie est là, soignant sa mère avec un dévouement filial dont je la sais capable. Et elle entrevoit avec inquiétude l'avenir qui lui est réservé une fois sa chère malade partie pour le ciel. Elle sera seule dans la vie, sans parents, plus de maison, ni de "chez elle". C'est triste; malgré tout, mise ainsi au contact des misères d'hôpital, elle compare les siennes à celles des autres... "Cela a certainement un bon côté, dit-elle, qui est de nous faire apprécier notre lot que Dieu a fait passable, sinon privilégié". Et elle ajoute: "Pour ma part, tout me renvoie à Dieu vingt fois par jour; il n'y a que Lui, tout ce qui est fait en dehors de Lui ne vaut rien, ne rapporte que désenchantement et dégoût".

En lisant ces lignes je me demandais comment font ceux qui n'ont pas la foi. Comment peuvent-ils supporter les épreuves qui les visitent? Car tous tant que nous sommes, nous avons des jours bien sombres à vivre. Oui, comment font-ils ceux qui se glorifient de ne croire en rien? Etrange gloriole pour le moins?

Nous qui savons que Dieu est le maître de tout, qu'Il résoud tous les mystères, il nous en coûte tant parfois de baisser la tête sous l'arrêt de ses dessins insondables mais divins!

Il est si beau, si facile de croire, ce semble, et surtout si consolant de penser que nos moindres peines, subies avec humilité et amour, nous sont comptées au livre d'or de l'éternité!

Et quel passeport, vraiment, que celui qui nous fera passer d'ici-bas à notre félicité future en vue de laquelle nous aurons dépensé notre vie!

Oh! qu'ils sont insensés ceux qui se prétendent heureux sans la pensée de Dieu dans leur âme! Insensés, ceux qui veulent l'exclure de tous les coeurs, de toutes les maisons, voire même de tous les pays! Mais ceux-là n'affirment-ils pas par leur rage même, l'existence de Celui qui règne sur le monde, malgré leurs efforts sataniques pour Le bannir de partout.

Le trône du Roi du Ciel et de la terre est plus solide que l'airain et ne le démolit pas qui veut.

JACQUELINE DES ERABLES.

8 octobre 1915.

QUESTIONS ENFANTINES

La colère! Voilà un gros et vilain mot qui ne devrait pas exister. Cependant, on la trouve chez le jeune enfant qui sait à peine balbutier. L'enfant apporte en arrivant dans le monde le germe de tous les défauts et de tous les péchés et il faut peu de chose pour les développer. Sans doute, quelques-uns ne se développent jamais; d'autres commenceront à se montrer à la moindre occasion. Ainsi, à nous de surveiller les agissements des personnes qui viennent en contact avec le jeune enfant.

On voit, très souvent, dans une famille, les aînés taquiner et même maltraiter les plus jeunes. On prend plaisir à le faire et c'est un régal quand on a réussi à mettre ce pauvre petit être en colère. Et comme on dit communément "rouge de colère". Aux premières attaques, le jeune enfant portera une plainte à sa mère, cherchera sa protection mais celle-ci, insouciante, ne voulant pas se déranger, ne récriminera pas et ne fera aucune remontrance à l'aîné.

Celui-ci, voyant son jeu à l'abri de la censure maternelle, y goûtera un plaisir délicieux et continuera à faire de ce pauvre enfant sans défense son souffre-douleur. Après quelque temps, l'enfant se mettra en colère, se fâchera, frappera l'aîné taquin et alors se produiront des scènes violentes où l'enfant ne saura reconnaître personne. En grandissant son caractère deviendra aigri et à la moindre observation, on remarquera la colère prendre le dessus et ni le raisonnement, ni la douceur n'auront gain de cause. Ce sera un enfant malheureux. Jeune homme, il ne saura supporter ni la contradiction ni recevoir de sages et pieux conseils. Son caractère acariâtre, aigri, éloignera ses amis. Rendue à maturité, cette colère qui autrefois était plutôt tapageuse, deviendra froide et mesurée. On sait à quels douloureux et pénibles excès conduit la colère. Nous en avons, de tout temps, de bien tristes exemples.

La colère se développe — mais oui, et souvent par la manière d'agir de la mère. Ainsi, un enfant se frappe. Aussitôt de lui dire: "Tappe cette chaise", "donne un coup de pied à cette table qui t'a fait "bobo". Il n'y a rien de tel pour encourager la colère et le désir de se venger. De semblables remèdes pour consoler un enfant d'une chute ou d'un mal ne sauraient être employés.
a une tendance à la colère; ne
Surveillons donc un enfant qui permettons jamais aux aînés de le taquiner. Ne perdons jamais aucune occasion, quand se produira un mouvement d'humeur, de le réprimer par la douceur. L'enfant verra vite que c'est un défaut que ses frères et soeurs n'ont pas; que c'est une méchante chose de se mettre en colère, que dans ces moments-là personne ne l'aime et que ses petits compagnons de jeux s'éloignent et le fuient.

Gertrude.

DE LA MODE

Il nous semble qu'avec la mode des jupes amples, il nous faut reléguer complètement celles de l'année passée. Cependant, avec un peu de calcul, beaucoup de patience et une petite dose de savoir-faire, il est facile de prendre deux de ces robes, qui reposent soigneusement enveloppées dans le fond des tiroirs et les convertir en une jolie toilette. Madame la mode permettant les combinaisons de tissus et de couleurs, c'est un moyen d'utiliser ces robes délaissées.

La jupe étroite de satin ou de soie de l'été dernier peut aussi être changée en une blouse pour être portée avec un costume tailleur ou avec une des nouvelles jupes amples. Sans doute la soie ou le satin aura besoin d'être rafraîchie et il est très facile de le faire en brossant la soie avec un morceau de velours et en la pressant, recouverte d'un morceau de papier de soie.

* * *

Comme garnitures: le galon de soie, la soutache et beaucoup de boutons sont employés.

* * *

Ce n'est pas seulement avec les robes que vous pouvez pratiquer l'économie mais aussi avec les chapeaux. Les formes de feutre ou de velours se vendent maintenant à un prix ridicule et si vous prenez la peine de garnir votre chapeau cela vous coûtera une très petite somme.

* * *

On porte beaucoup, à présent, les fichus de fine mousseline ou de dentelle avec les blouses. Le voile, le chiffon et le crêpe Georgette sont les tissus les plus demandés pour la confection de ces blouses. On donne aussi beaucoup d'attention aux ceintures qui donnent un certain cachet à une toilette.

Chasse l'asthme. — La fumée ou la vapeur du remède du docteur Kellogg contre l'asthme ne donne aucune chance au mal de persévérer. La cause est supprimée. Notre expérience de ce remède démontre combien efficace et à propos est le secours qu'il apporte. Ce remède est le produit de longues études et de nombreuses expériences; on ne l'a offert au public que quand ses inventeurs ont été assurés de son efficacité.

CONSEILS UTILES

L'huile d'encalyptus enlèvera les taches de graisse de n'importe quel tissu sans l'endommager. Appliquez un peu de l'huile avec un morceau de flanelle propre et frottez le tissu doucement jusqu'à ce que les taches disparaissent.

* * *

Pour enlever les taches de thé, couvrez immédiatement la tache avec du sel et laissez faire pendant quelque temps. Au lavage, les taches disparaîtront.

* * *

Un moyen de faire disparaître les taches de rouille c'est de tenir la tache sur une casserole d'eau bouillante jusqu'à ce qu'elle soit complètement saturée et ensuite versez le jus d'un citron sur la tache et elle s'effacera aussitôt.

RECETTES

Soupe aux pois cassés

Ingrédients: 1 tasse de pois cassés; 4 chopines d'eau froide; 2 tasses de lait; 1 oignon; 2 cuillerées à soupe de beurre; 1 cuillerée à thé de sel; 1/4 cuillerée à thé de poivre; 1 petit morceau de lard salé; 2 cuillerées à soupe de farine.

Préparation: Faites tremper les pois toute la nuit, puis coulez et ajoutez les 4 chopines d'eau froide, le lard et l'oignon coupé en petits morceaux. Faites bouillir jusqu'à ce que les pois soient bien mous puis passez-les au tamis. Défaites le beurre et la farine ensemble puis ajoutez les pois, le sel, le poivre et le lait. Servez avec du pain grillé.

* * *

Huîtres au Bacon

Ingrédients: Bacon coupé en tranches minces; citron; beurre fondu; poivre; céleri; toast; cure-dents; de grosses huîtres.

Préparation: Asséchez les huîtres. Ayez autant de tranches de bacon que vous aurez d'huîtres. Placez une huître dans une tranche de bacon et roulez le bacon, puis attachez avec un cure-dent. Quand toutes les huîtres sont préparées, saupoudrez de sel et de poivre et faites frire dans du beurre fondu. Servez sur des morceaux de toasts chauds avec du céleri et des tranches de citron.

* * *

Gâteau aux raisins

Ingrédiens: 1 tasse de beurre ou 3/4 de tasse de Crisco; 2 tasses de sucre blanc; 3/4 tasse de lait; 1 1/2 tasse de raisins hachés; 5 oeufs; 1 tasse de noix hachées; 1 noix de muscade; 4 tasses de farine; 4 cuillerées à thé de poudre à pâte.

Préparation: Défaites le beurre ou le crisco avec le sucre et puis ajoutez les jaunes d'oeufs et le lait. Battez les blancs d'oeufs en neige et ajoutez avec la farine sassée avec la poudre. Puis les raisins, les noix et la muscade.

T .O.

* * *

Huîtres au gratin

Ingrédients: Biscuits au soda pilés; huîtres; beurre; 1 tasse de lait.

Préparation: Mettez des biscuits au soda pilés dans le fond d'un plat allant au fourneau, puis un rang d'huîtres ,des petits morceaux de beurre poivre et sel, puis un autre rang de biscuits pilés, un rang d'huîtres et ainsi de suite jusqu'à ce que le plat soit rempli. Sur le dessus versez la tasse de lai tet faites cuire près de deux heures.

DE PAR LE COEUR. . .

La nature fut le premier livre des hommes.

Les fleurs en restent encore l'alphabet d'amour.

La fleur est un langage...

Elle dit des choses frivoles et douces, elle exprime des amitiés profondes et des deuils affreux.

Tout le monde a besoin de la fleur: la pâle ouvrière parisienne la cultive à sa fenêtre; l'anarchiste lui-même a voulu s'exprimer par elle: la pauvre et jolie petite églantine, si délicatement ciselée par le Créateur, a fleuri le bourgeon des "purs" et chanté le pilonnage des bourgeois.

* * *

La semaine qui commence aujourd'hui sera la semaine de la fleur.

Tous ces jours, des mains pieuses vont aller fleurir les sépultures: tombes silencieuses des cimetières solennels, rustiques tumuli bombant à peine sur la plaine où dort l'humble petit soldat.

On veut que la tombe soit belle et riante pour le jour des Trépassés. On veut souhaiter la fête à ceux qui sont partis vers l'au-delà.

Et comme la mort est ténébreuse, on trouera ce noir avec de la vivante lumière.

Cette lumière, on la demande à la fleur, aux roses de toutes les nuances et de tous les parfums, aux oeillets aigus et tourmentés, aux grands chrysanthèmes qui ont l'air de chevelures défaites et de flammes qui ne veulent pas mourir.

Cette tradition est bonne et belle.

Rappelez-vous ce geste joli des femmes grecques, au soir du naufrage du "Bouvet", effeuillant des fleurs sur la mer qui venait d'engloutir des centaines de marins.

* * *

Mais si l'on se borne à ce geste, il faut avouer qu'il est bien peu de chose, et qu'il ne pèse pas plus dans la balance éternelle que le pauvre petit pétale sur l'immensité des flots.

Vous tous, qui lirez ces lignes, portez, si vous le voulez, des fleurs — pas trop — à vos tombes.

Mais portez surtout de la prière!

Où est-il celui qui est parti..?

Son corps est étendu là. Mais l'âme qui animait ce corps..? l'âme qui souriait par ses yeux... qui parlait par ses lèvres..? l'âme qui si souvent a réchauffé votre âme... où est-elle..?

Jetez à l'au-delà l'angoissante question; c'est le silence qui répondra.

Silence providentiel...

Dieu semble dire: "Prie d'abord... prie toujours... prie pour l'aider... peut-être pour l'honorer, mais... prie!.."

Feuilletez toute l'histoire, regardez autour de vous. Vous verrez toujours et dans tous les pays, l'humanité à genoux, priant pour ses disparus... les morts de demain suppliant pour les morts d'hier...

Et sans vous laisser troubler, même une seconde, par les pauvres gens qui, en ces quelques années éphémères, affectent chez nous de poitriner devant l'immense mystère..., avec des fleurs apportez des prières.

* * *

Et puisque je m'adresse à des chrétiens, j'ajoute: apportez la meilleure prière, qui est celle du Christ: faites la sainte communion!..

La communion de Pâques est obligatoire de par un commandement.

Celle de la Toussaint l'est de par le coeur.

Il y a une Semaine Sainte du Christ...

Il y en a une autre... celle de nos défunts et de nos martyrs.

Trouvez moi une raison, une seule, qui dispense un chrétien de communier pour ses morts.

Et des morts, il y en a tant cette année!

Comme elle a fauché, la terrible moissonneuse!.. et les meilleurs d'entre nous.

Ils sont sont tombés là-bas, pour nos autels et nos foyers, pour nos traditions et nos libertés...

Ils ont tout sacrifié... leurs jeunes femmes, leurs petits enfants, la douceur de la vie...

Que pouvaient-ils faire de plus?...

Ne méritent-ils pas que vous leur donniez le meilleur de votre religion?

* * *

Que cette semaine soit donc tout de recueillement

Penchés sur le passé, écoutez les voix de ceux qui y sont entrés.

Pour mieux les entendre, purifiez vos âmes.

Puis venez à ce Christ qui a dit ces paroles augustes: **Je suis la Résurrection et la Vie! Celui qui croit en moi, même s'il est mort, vivra... Et moi je le ressusciterai au dernier jour...**

Et alors vos yeux rougis de larmes ne fixeront plus avec désespoir la terre lourde d'automne opprimant de tout son poids le bien-aimé...

Le bien-aimé n'est plus là... Il est tout près, dans le monde invisible des esprits... Il est dans ce pays que chante l'Eglise avec une précision si consolatrice, **dans le lieu de la lumière, du rafraîchissement et de la paix.**

Communiez tous pour vos chers morts!..

Pierre l'Ermite.

LE PAPE ET LA GUERRE

Toutes ses démarches n'ont pour but que d'adoucir les horreurs de la guerre

Rome, 11. — Un démenti officiel publié dans "l'Osservatore Romano", au sujet de l'entrevue qu'aurait eue Mgr Marchetti, délégué du pape en Suisse, avec le prince von Bülow, ancien chancelier impérial d'Allemagne, pour discuter des négociations de paix, a été suivi d'une note du Vatican disant que de telles nouvelles tendent à induire en erreur le public, en ce qui concerne l'attitude réelle du souverain pontife. Le pape laisse l'épiscopat et le clergé de chaque nation belligérante entièrement libres de manifester leurs sentiments patriotiques.

Cette voie a été si bien suivie en Italie que soixante mille prêtres servent dans l'armée.

Le pape est absolument neutre. Il n'est du parti d'aucun des belligérants, affirme-t-on, et n'a que le souci de diminuer les horreurs de la guerre, en hâtant le plus possible la conclusion de la paix.

Tous les efforts du pontife dans ce sens, sont pris en dehors de l'Eglis qui n'a aucun intérêt direct avec eux.

SOUS LA BOTTE DES BOCHES

Un Ecossais de Green Valley demande l'emprisonnement de deux commissaires d'écoles canadiens-français qu'il accuse d'avoir permis l'enseignement du français.

Ottawa, 9. — La subtilité malicieuse du règlement 17 vient de recevoir une nouvelle confirmation dans la poursuite pour mépris de cours qui vient d'être intentée contre les deux commissaires canadiens-français de Green Valley.

Donald McDonald, contribuable écossais, demande l'emprisonnement de MM. Poirier et Ménard sous prétexte qu'ils ont méprisé l'injonction accordée le 8 mai 1914 par la Cour d'appel. Le demandeur allègue que les accusés ont violé cette injonction sous deux chefs différents: pour avoir gardé à leur emploi une institutrice ne possédant pas les qualifications requises par le département, et pour avoir en outre permis l'usage du français comme langue de communication et comme sujet d'instruction dans l'école. Le nombre des enfants canadiens-français fréquentant l'école est de 45, tandis que seulement deux enfants écossais ont suivi les cours depuis le commencement de l'année. L'institutrice est la même que l'an dernier: Mlle Léontine Senécal, possédant un diplôme de troisième classe, et dix ans d'expérience dans l'enseignement. Les règlement exigent l'engagement, autant qu'il est possible, de professeurs pourvus du certificat de deuxième classe. La commission scolaire ne put trouver une institutrice possédant un certificat de deuxième classe et pouvant enseigner le français. Le demandeur allègue aussi que le français n'a pas droit d'être enseigné dans l'école et que, par conséquent, les commissaires ont méprisé l'injonction leur enjoignant de ne pas employer de professeurs non qualifiés.

La cause sera plaidée le jeudi, 11 novembre, à Toronto.

L'ITALIE INTERVIENDRA DANS LES BALKANS

Les Bulgares menaçant l'Albanie, provoquent l'intervention italienne

Rome, 9. — Le pronostic que l'Italie enverra des troupes en Albanie pour aider les Serbes, est contenu dans une note semi-officielle disant que si l'Italie ne participait pas à l'expédition récente des alliés pour aider la Serbie, elle avait trouvé un meilleur moyen de s'opposer à l'attaque de la Serbie par les troupes austro-allemandes-bulgares.

Ce moyen, dit la note, les Bulgares l'ont fourni eux-mêmes quand ils ont menacé d'envahir l'Albanie pour atteindre l'Adriatique, dessein si dangereux pour les intérêts de l'Italie que "cette seule menace doit obliger l'Italie à prendre les mesures nécessaires pour la faire échouer immédiatement."

L'EMPRUNT FRANCAIS

M. Ribot en dépose le projet sur le bureau de la chambre

Paris, 11. — M. Ribot, ministre des finances, a déposé sur le bureau de la chambre, le projet de loi du nouvel emprunt français.

Le taux d'intérêt est fixé à 5 pour cent, mais le prix d'émission et la période de souscription seront fixés par un décret du gouvernement.

Tous les privilèges et immunités, affectés aux titres de rente 3 pour cent, sont étendus à l'émission du nouveau titre de 5 pour cent, qui est exempt de tout impôt.

Le gouvernement renonce au droit de remboursement jusqu'après le 1er janvier 1931.

Les déposants des caisses d'épargne ont le droit de retirer la moitié de leurs dépôts, pour les investir dans le nouvel emprunt, sans avoir à accomplir les formalités usuelles de retrait de fonds.



Pour Lire au Foyer le Dimanche



DANGER

Un peu partout, dans nos rues que la Ville est en train de refaire, l'on voit de ces longs chevalets rouges qui barrent le passage, et sur lesquels est écrit en grosses lettres: **Danger.** Les voitures et les piétons doivent passer ailleurs.

Eh bien! en regardant cela l'autre jour je me disais: "Ce que les sages ouvriers de nos chemins font pour mettre en garde notre vie du corps, les très sages ouvriers de l'Eglise le font pour sauver la vie de notre âme. Aussi chaque fois que l'autorité ecclésiastique vient dire aux fidèles: **N'entrez pas dans telle société, n'allez pas à tel théatre, n'ouvrez pas tel livre, ne lisez pas tel journal, c'est un barrage qu'elle** vient mettre sur le chemin de l'enfer, c'est une affiche où est écrit en grosses lettres: **Danger.** Les fidèles doivent donc passer ailleurs."

Cependant devant une mesure si nécessaire et de si grande sagesse, il se trouve des gens qui se révoltent. Faisant fi de leur âme et de l'éternité, ils renversent le barrage et cheminent à pas orgueilleux vers l'abîme.

Mais lisez plutôt ce petit fait qui remonte à un passé encore peu lointain. Je laisse parler le héros de l'événement.

"Nous faisions, un compagnon et moi, les cent pas sur la rue Sainte-Catherine. La température était délicieuse et nous allions en gens peu pressés, lorgnant un tant soit peu les passants, donnant un coup d'oeil aux vitrines et discourant sur les sujets les plus variés. Mon compagnon, un ami d'enfance, est un avocat distingué de la métropole canadienne qui, bien que plongé dans les affaires, a su conserver sa belle humeur et sa façon d'autrefois. Seulement, cela se comprend, au milieu des âpres combats de la vie, dans cette agitation fébrile où s'écoule l'existence des hommes publics, **son instruction religieuse** a subi quelques brèches, ses convictions de légères atteintes. Au fur et à mesure qu'il a oublié ses principes de philosophie, désappris son catéchisme, voire même ses notions d'apologétique, il lui est venu tout un monde d'idées baroques.

"Bref, il en avait ce jour-là contre notre archevêque... et en général contre l'Eglise qui se mêle de proscrire des livres, des journaux, etc...

"Comment, en ce siècle de lumière et de progrès, oser conserver ces vieux restes de la barbarie? — c'était bon au temps de l'Inquisition, alors que la liberté n'avait pas encore étendu sur le monde des ailes protectrices!... Mais de nos jours?...

"Que pouvais-je contre un tel flot de paroles? je laissais aller mon ami sans songer à l'interrompre, sachant bien qu'il finirait par perdre haleine.

"Ce fut ce qui arriva. Mais voici que tout juste au moment où il s'arrêtait pour respirer, un bébé frais et rose, emmitoufflé des pieds à la tête dans de chauds vêtements blancs, se penche tout près de nous et ramasse sur le trottoir, une saleté quelconque qu'il veut ensuite porter à sa bouche. La mère, une gentille maman, ma foi, un moment distraite par la vue d'un chapeau exposé dans une vitrine, se retourne à ce moment et avec un geste de dégoût que je ne saurais rendre, prononça ce simple mot: **Titi! ca...!!!** L'effet fut instantané. L'enfant rejeta ce qu'il tenait... Je me retournai alors vers mon compagnon et lui dis: Eugène, le progrès moderne, la marche des idées et tout le bataclan des doctrines libérales n'empêcheront jamais une mère de jeter le cri d'alarme quand elle voit son enfant sur le point de s'empoisonner.

"Un moment interloqué, mon ami allait répliquer; je pris les devants, cette fois, prévoyant les objections:

"Nous sommes des hommes, nous, veux-tu dire, et ce bébé n'est qu'un enfant.

"Oui, d'une certaine façon, pour les choses de la terre, nous avons, je crois, laissé les langes et le berceau, mais dans le domaine de la religion et de la morale, l'homme le plus barbu n'est qu'un simple bébé que l'**Eglise doit protéger.**

"Comme le pharmacien, elle met **les étiquettes** sur les poisons si bien embouteillés qu'ils puissent être; comme le pharmacien, elle marque d'une tête de mort, l'erreur sous toutes ses formes, quel que soit le style, le savoir et la condition sociale de ceux qui en sont les auteurs.

"Elle sait cette mère de nos âmes qu'il est un bon nombre de ses enfants qui ont comme une disposition maladive, un penchant déréglé aux choses malsaines de l'esprit.

"C'est pourquoi comme nos **bureaux de santé,** elle s'efforce de mettre en quarantaine tout ce qui peut propager la maladie morale. **Qui pourrait l'en blâmer?**

"Les bacilles de la tuberculose, de la typhoïde ou de la vérole ne sont-ils pas infiniment moins actifs que celui du scandale dans les milieux corrompus et corrupteurs?

"Je vois d'ici, ajoutai-je, la douleur que tu éprouverais si un jour tu surprenais ta fillette de seize ans avec un de ces romans pornographiques que le Japon lui-même rejette avec dégoût.

"Quoi, l'Eglise pourrait-elle être blâmée parce qu'elle nous oblige de jeter au feu les ouvrages mauvais! Non, mon cher, c'est là l'unique réponse de tout homme qui réfléchit et se respecte."

Mon ami était devenu songeur, il ne faisait plus d'objection. **J'aime à croire** que le gros bon sens de la foi aura tôt ou tard le dessus, dans cette âme plus enténébrée que pervertie.

MICROBES

Il y a microbes et microbes, c'est entendu.

Les pires ne sont pas ceux dont on parle le plus, ni ceux qu'on poursuit avec le plus d'acharnement.

On a des hôpitaux contre la tuberculose, la typhoïde et la diphtérie. A ces institutions l'administration donne son appui, et elle fait bien.

Des médecins, des dentistes visitent, à nos frais, les écoles, surveillent le microbe ennemi, c'est très sage.

Mais il est d'autres microbes qui se répandent avec une incroyable rapidité et, chez nous, causent impunément des ravages terribles.

Le **microbe du mauvais livre** qui franchit la douane, s'étale aux vitrines de certains magasins et dans nos gares de chemin de fer, flétrit l'esprit et le coeur de notre jeunesse. Que fait l'administration publique pour le combattre? Que font les citoyens?

Microbe du journal frondeur qui nous calomnie, ronge sournoisement le respect à l'autorité, répand les idées malsaines et nous prépare une génération d'émancipés.

Microbe du socialisme qui pénètre dans nos usines, y sème le malaise, le mécontentement, les malentendus et la défiance contre l'Eglise, et fera le malheur de toute une classe de citoyens.

Microbe de l'intempérance qui, de la buvette où il couve, engendre les rixes, les blasphèmes, le scandale, jette les enfants sur le pavé, la femme dans la misère ou le vice, et des familles entières dans le déshonneur.

Microbe de l'impureté qui s'étale partout, court nos rues, se développe dans les usines et les bureaux, et ferait verser aux épouses et aux mères des larmes de sang, si elles soupçonnaient la millième partie des victimes qu'il souille.

Que fait-on pour prévenir la contagion du vice? Que fait la ville — notre ville catholique — pour empêcher **la propagande** malsaine? Que faites-vous vous-mêmes?

Si l'on néglige d'arroser les rues, d'enlever les déchets, d'inspecter le lait, le pain, la viande, vous savez bien à qui vous adresser pour rappeler les fonctionnaires à l'ordre.

Quand il s'agit de sauvegarder l'âme de vos enfants, l'honneur de vos familles, la tranquillité de tous les gens honnêtes, vous êtes inactifs, indifférents, sans influence. On ne voit donc pas ces effrontés placards où l'enfance déchiffre les premières leçons du vice? On ne soupçonne aucun danger dans ces salles de spectacles où s'entassent chaque soir, à côté d'enfants innocents des êtres dégradés.

* * *

Ce n'est pas tout.

A ces microbes que tous les citoyens respectables devraient combattre par une action commune et énergique, ajoutez ceux-ci:

Le microbe de la médisance qui colporte de maison en maison ses commérages et ses cancans, peut infester de calomnies tout un quartier et ruiner des multitudes de réputations.

Le microbe de l'indépendance des enfants à l'égard des parents. Aujourd'hui on ne tolère plus de surveillance. Le jeune homme, la jeune fille gagnent assez pour ne tenir compte d'aucune menace, pour ne rendre compte à personne. Les fréquentations se font sur la rue, dans les parcs, dans les théâtres, loin de l'oeil des parents, sous le regard aveugle de l'homme de police. Le résultat, c'est le gaspillage, la vie déréglée, la perte du sentiment religieux, quelquefois pire encore.

Enfin le microbe du respect humain, si mortel pour la piété. Une tête forte, une voix railleuse peuvent glacer les plus fervents, faire cesser les meilleures pratiques religieuses, porter le désastre dans les congrégations les plus florissantes.

* * *

Contre tous ces microbes, vous n'avez pas d'hôpitaux, mais vous avez l'Eglise et le confessionnal; vous n'avez pas de vaccin, mais vous avez la sainte communion; vous n'avez pas de médecins payés par la ville ou la commission scolaire, mais vous avez le prêtre qui vous offre ses services à peu près gratuitement.

Profitez de ces avantages. Que les hommes publics, que les particuliers fassent leur devoir, et votre paroisse aura l'âme en bonne santé.

C'est le principal.

RACE DE SACREURS

C'est la nôtre, et le rouge m'en monte au front!

Pas une langue n'écorche les lèvres et les oreilles comme la douce langue française parlée par une bouche malapprise.

Le pire, c'est que toutes les classes de notre société ont leur contingent de sacreurs. Ce n'est pas seulement le gamin qui court les rues ou le terrassier qui frappe du pic, qu'on entend jurer, c'est l'écolier qui fait son homme, c'est l'élégant sur les boulevards, c'est la femme au foyer, c'est l'homme de profession.

Le charretier sacre pour faire avancer son cheval, il sacre pour le faire reculer. On sacre quand on est fâché, on sacre quand on est de bonne humeur. On sacre en contant une histoire, en parlant d'un ami comme en parlant d'un ennemi. **On sacre à tout propos et hors de propos.**

A tout propos, dans les tramways, sur les places publiques, à la manufacture, au magasin, sur la rue et jusque dans les salons, on est exposé à entendre des mots grossiers, crachés par des bouches qui parfois sembleraient assez honnêtes. Ne pouvez-vous donc rien affirmer sans faire sursauter les voisins par la grossièreté de vos jurons?

Et cette coutume est si répandue que le jeune homme ne se croit pas homme, s'il n'a pas sur les lèvres un mot vulgaire ou choquant. Une parole triviale lui semble un trait d'esprit, il en épice tous ses discours.

Je sais qu'un sacre n'est pas un blasphème et que tout juron n'est pas un péché. Mais je sais aussi qu'on commence par la parole grossière et qu'on finit par le blasphème. La limite est facile à franchir entre les deux, et celui qui la franchit devient vite un blasphémateur d'habitude. C'est alors que les péchés se multiplient, péchés énormes, puisque ce sont des insultes directes à Dieu, aux saints ou aux choses saintes.

D'ailleurs pourquoi cette passion de passer pour des mal élevés?

Comment s'expliquer que tant d'enfants formés par des mères pieuses, instruits par des religieux, parlent si jeunes un langage si vulgaire? C'est que, souvent, le père détruit à mesure ce que fait la mère, ce que le Frère enseigne.

Allez donc décider l'enfant à tenir un langage poli, réservé, quand les hommes qu'il admire et qu'il veut imiter, mettent leur orgueil à jurer comme des gens de chantier. **Dame! dit l'enfant, avec les loups il faut hurler!** Et il hurle.

A vous, messieurs les hommes, de vous corriger de cette sotte et vilaine habitude. Et quand votre enfant laissera échapper une de ces expressions qui choquent l'oreille par leur vulgarité, vite, intervenez; que votre fils comprenne de suite et pour toujours qu'à votre foyer on se respecte et que vous ne tolérerez pas cet abus.

Mais pour cela, donnez l'exemple.

LA BUVETTE

buvette est le temple du vice et de la dégradation, le lieu où se fait le sacrifice de l'honneur et de la dignité individuelle. Là, le père sacrifie le pain, les vêtements et le respect de ses enfants. Là, l'époux sacrifie l'amour d'une femme aimante et dévouée. Là, le jeune homme sacrifie son avenir, sa santé et le bonheur de ses parents." C'est un juge de Québec qui le proclame, et l'expérience ne confirme que trop ses paroles.

Pourquoi?

"Pourquoi les buvettes sont-elles si fatales à ceux qui les fréquentent?" La réponse le même juge va nous la donner: "Elles sont fatales, parce qu'elles sont fréquentées par des désoeuvrés, des fainéants, des vicieux dont le seul contact est une souillure; parce qu'on y tient souvent des conversations abominables; parce qu'il s'y passe des scènes dégoûtantes; parce qu'elles causent les trois quarts des crimes. On serait scandalisé de voir l'archevêque, les juges, le maire, les curés fréquenter les cabarets; pourquoi se permettre ce qu'on trouverait inconvenant chez eux!"

Qui est responsable?

Songez aux blasphèmes que les murailles de l'auberge ont entendus! aux projets coupables qui y ont germés, aux larmes des pauvres femmes, à la misère de la famille, aux scandales donnés par l'ivrogne. Tout cela doit retomber en malédictions. Mais sur qui?

1o Sur tous ceux qui par **leur vote,** ou leurs cabales ont rendu possible l'octroi de la **licence.**

2o Sur tous ceux qui se sont croisé les bras et se sont abstenus soit par lâcheté, soit par intérêt, car **un catholique est responsable non seulement de ses propres fautes, mais aussi de toutes celles qu'il a laissé commettre, quand il pouvait par son vote, les empêcher.**

Nous demandons aux hommes de peser ces paroles.

LE TEMPS PERDU

Si peu d'oeuvres pour tant de fatigues et d'ennui!
De stériles soucis notre journée est pleine.
Leur meute sans pitié nous chasse à perdre haleine
Nous pousse, nous dévore et l'heure utile à lui...

"Demain, j'irai demain, voir ce pauvre chez lui.
"Demain, je reprendrai ce livre, ouvert à peine,
"Demain, je te dirai mon âme où je te mène,
"Demain, je serai juste et fort. Pas aujourd'hui."

Aujourd'hui que de soins, de pas et de visites!!
Oh! l'implacable essaim des devoirs parasites
Qui pullulent autour de nos tasses de thé!

Ainsi chôment le coeur, la pensée et le livre,
Et pendant qu'on se tue à différer de vivre,
Le vrai devoir, dans l'ombre, attend la volonté.

Sully Prud'homme.

DANS LE MONDE CATHOLIQUE

RELIGION ET DEPOPULATION

Depuis des années et des années, l'on s'apitoie en France sur le danger national qu'offre la constante diminution du chiffre annuel des naissances. Il n'y a pas que la France seule qui souffre de ce mal. Déjà l'on a constaté ses ravages en Allemagne. Il y a peu un cri d'alarme était jeté en Angleterre. N'était-ce la venue constante d'une forte immigration aux Etats-Unis, le mal aurait déjà été soupçonné. Car il existe dans les vieux états ce que l'ex-président Roosevelt qualifiait si justement de "suicide de race". Presque toujours les économistes, les statisticiens, les médecins et les observateurs ont ignoré ou passé sous silence la raison fondamentale de cette dépopulation. Ils ont trouvé des raisons économiques, des raisons d'égoïsme, etc. Mais la vraie et l'unique raison, ils n'en ont jamais soufflé mot. L'importance de l'affaiblissement du sens religieux dans la dépopulation, cela a toujours été ou nié ou relégué au second plan. Et pourtant cela explique tout. Ce fut la cause, en France comme ailleurs, de la diminution des naissances. Sa suppression, le retour de la foi, verront le relèvement du taux des naissances. Le docteur H. Dauchez en apporte une nouvelle démonstration dans un récent article de Revue pratique d'apologétique. Il établit un parallèle de la natalité entre croyants et incroyants (1,200 familles).

"Chez des indifférents, sur 600 familles, on en voit 120 qui n'ont qu'un enfant; le plus grand nombre, 73, en ont 5; 72 en ont 7, ce qui donne au total 3,710 enfants pour l'ensemble et 6.18 par famille.

"Shez les indifférents ,sur 600 familles, on en voit 120 qui n'ont qu'un enfant, 200 en ont deux. Elles ont ensemble 1,706 enfants, ce qui donne en moyenne 2.84 enfants par famille.

"La situation est encore pire quand il s'agit des socialistes, comme on le voit par les exemples de Toulouse et de Monteeau-les-Mines."

A bon droit, le Dr Dauchez conclut:

"La France ne peut retrouver ses traditions chrétiennes que par les unions de familles chrétiennes.

Ces familles, dont la natalité est au moins double de celle qu'on observe chez les indifférents ou les incroyants, rendront à la patrie la majorité au point de vue religieux et le prestige aux yeux de l'étranger.

L'influence de la morale religieuse sur la procréation et la natalité est en effet indéniable. Elle est reconnue par tous, même par nos maîtres les plus indifférents (Hayem, Metchkinoff, v. Journal d'hygiène, 1914, p. 9 et suv.)

a) La santé des catholiques pratiquants se conserve mieux avant le mariage parce qu'ils sont plus soutenus par leur conscience contre la débauche, l'incontinence et l'onanisme.

b) Dans le mariage, les croyants considèrent comme un devoir strict d'éviter la fraude, l'adultère, le divorce, toutes causes de dislocation de la famille.

c) Ils reconstituent la nation, car le nombre des enfants dans la famille où la pratique religieuse est sincère dépasse des deux tiers le chiffre de natalité des familles françaises indifférentes ou hostiles.

d) La classe moyenne et aristocratique, c'est-à-dire la plus cultivée, est plus consciente de ses actes et dès lors limite plus volontairement les naissances. Dans la classe ouvrière, le père procrée au hasard, sauf dans les milieux socialistes révolutionnaires et anarchistes, où la restriction volontaire est hautement approuvée et conseillée.

e) Dans les pays païens (Chine, Japon, Indes), où la natalité est considérable, mais où les parents abandonnent leurs enfants (sans en avoir cure), la débauche, l'amour-propre féminin sont les seuls mobiles de cette multiplicité de l'espèce.

f) Toutes les familles extrêmement nombreuses (16 à 24 enfants) professent, dans la proportion de 99 pour 100 au moins, la religion catholique et remplissent les devoirs. Néanmoins, nous reconnaissons que certains catholiques ignorent leur devoir ou n'ont pas le courage de le mettre en pratique.

La limitation volontaire n'est donc pas le fait exclusif des sectaires et des indifférents (Dr A. Martin).

g) Nous n'admettons pas que, dans tous les ménages où le nombre d'enfants est restreint, l'avortement voulu, la syphilis, l'alcoolisme soient les causes certaines exclusives de dépopulation, en égard à la multiplicité des facteurs, mais nous pensons que la fraude conjugale entraîne, dans la moitié des cas environ, l'abaissement de la natalité.

La progression de la natalité en Allemagne et en Suisse faible chez les socialistes, moyenne chez les protestants, maxima chez les catholiques pratiquants (Wolf), corrobore notre opinion.

Aussi résumerons-nous notre pensée en disant que, si la France se dépeuple au lieu de s'accroître, le fait est dû à l'affaiblissement de la pratique religieuse, au relâchement du frein que celle-ci apporte aux passions. Réjouissons-nous que le Chef des fidèles ait prescrit la communion précoce chez les tout jeunes enfants, destinés à nous succéder. Les pays croyants sont toujours féconds."

LES ALLEMANDS ET LE MONT DES OLIVIERS

Que font les Allemands à Jérusalem? Quelle conduite tiennent-ils dans le berceau du catholicisme? Un échange européen nous l'apprend. L'on admettra que ce n'est pas à l'honneur des Allemands.

"Tous les couvents de Jérusalem appartenant à des communautés françaises, anglaises, russes ou italiennes ont été transformés en casernes. Des milliers de recrues s'exercent dans la plaine de Samarie et sur le mont des Oliviers, où les officiers allemands ont également fait élever des postes d'observation.

"Une vaste butte de tir a été établie sur le mont des Oliviers et les troupes turques s'y entraînent chaque jour sous le commandement de sous-officiers instructeurs allemands venus de Constantinople.

"Toutes les routes de la Terre Sainte sont parcourues par des convois de ravitaillement et de munitions, des autos militaires, d'immenses caravanes de dromadaires réquisitionnés pour le service de l'armée. Des milliers de paysans sont occupés à élever des retranchements sur les positions stratégiques désignées par l'état-major."

LA "CROIX" DE PARIS

Le 15 octobre dernier, la **Croix** de Paris, publiait son 10,000ème numéro depuis sa fondation. Cela représente plus de trente-six ans de vie.

La **Croix** et toutes ses oeuvres subsidiaires de presse représentent à coup sûr le plus brillant et le plus efficace effort du journalisme catholique. Elle a vécu au milieu de toutes les difficultés et en dépit de toutes les spoliations. Sur le tronc vigoureux du journal quotidien, les fondateurs de la Bonne Presse greffèrent les rameaux des **Croix** régionales, des revues littéraires, scientifiques, d'informations de tous genres. Chaque année voyait apparaître une nouvelle revue quand ce n'était pas deux ou plus. A cette oeuvre de propagande de la vérité religieuse par la presse quotidienne, hebdomadaire, mensuelle, on avait, ces dernières années, ajouté la propagande du bon roman.



SUPPRIMEZ VOS DETTES

Il y a donc des dettes qu'un cultivateur est obligé de faire comme aussi il y en a qu'il contracte quand il prévoit l'impossibilité de les payer. Ces dernières, naturellement, il faut les réduire. Cela est facile à faire, même pour ceux qu'on insulte presque en leur disant qu'ils font trop de dettes. Comme moyen de réduire vos dettes, je vous dis de tenir compte de vos revenus et de vos dépenses.

Vous ne faites d'argent qu'à l'automne; pendant douze mois vous achetez à crédit tout ce qui vous paraît nécessaire: même, vous ne vous refusez pas ce dont vous pourriez vous passer facilement. Naturellement quand arrive le paiement vous êtes toujours surpris d'avoir à payer un si gros compte.

—Comment donc, me direz-vous, éviter cet ennui? Si vous connaissez un remède, dites-le nous.

—Il en existe un et très facile à mettre en pratique. Ayez un petit livre de compte.

—Un livre de compte, mais pourquoi?

—Voici: Vous devriez avoir un petit livre de compte pour y entrer toutes vos dépenses comme toutes vos recettes. La première page servira pour les recettes et la page en regard pour les dépenses. De cette façon vous verrez toujours où vous en êtes.

Quelqu'un me dira qu'il n'a que des dépenses à entrer et que la recette fait défaut.

—Alors, mon ami, c'est vous qui avez le plus besoin d'un livre. Si vraiment vous n'avez que des dépenses à inscrire, vous vous fatiguerez bien vite de voir la page aux recettes toujours blanche et vous constaterez aussi vite qu'il faut trouver moyen d'entrer des recettes tous les mois de l'année.

Faire de l'argent tous les mois de l'année, est-ce bien possible? Oui, puisque d'autres le font. Commencez donc à garder des animaux et vous allez être surpris du résultat. Sans doute vous aurez encore de petites difficultés, mais vous aurez là un moyen d'équilibrer votre budget. Mais tout en essayant de remplir la page des recettes, vous pourriez bien aussi travailler à diminuer vos dépenses. C'est facile à dire ces choses-là, mais très difficile à faire, dites-vous. — Avez-vous essayé? — Non. — Pourquoi pas essayer alors? Que de fois vous ne savez que faire de vos longues soirées! Pourquoi ne pas prendre une heure par semaine pour ce petit règlement de compte? Vous verrez que c'est facile et que cela rend un immense service. Il n'y aura plus de surprises à la fin de l'année; vous saurez toujours où vous en êtes et je suis convaincu que vous dépenserez beaucoup moins.

Chez nous, dites-vous, nous ne faisons pas de folles dépenses!! Vous ne le savez pas, mon ami. Tenez des comptes pendant un mois. Inscrivez, bien entendu, toutes vos dépenses comme toutes vos recettes. Mais n'essayez pas de vous tromper vous-mêmes. J'ai connu une famille qui marquait toutes dépenses à crédit, mais on ne marquait pas ce qu'on achetait avec de l'argent. Or ces bonnes gens achetaient le nécessaire à crédit et quand ils avaient de l'argent ils faisaenit venir de chez Eaton des choses qui sans être toutes du superflu, étaient loin cependant d'être nécessaires. On aurait pu s'en passer.

Quand on leur disait: Vous achetez trop à crédit! Ils nous nous répondaient: nous n'achetons que le nécessaire.

Ayez un petit cahier, entrez toutes vos dépenses comme toutes vos recettes et vous aurez vite compris la nécessité de cette tenue de comptes dans votre maison.

Donc la première chose que vous allez acheter sera un cahier de dix sous auquel vous allez relier par une petite corde un crayon bien aiguisé. Marquez tout ce qui entrera à la maison, que vous l'ayez acheté à crédit ou avec de l'argent. Ce sera la page des dépenses. De même, tout ce que vous vendrez, mettez-en le prix à la page des recettes. Il est probable que vous aurez peur de ce livre, tout d'abord, mais vous finirez par l'aimer puisqu'il va, en établissant l'ordre dans la maison, ramener l'aisance chez vous.

N.-C. JUTRAS, ptre.

VENTE COOPERATIVE DE LA LAINE

Dans ces derniers temps les éleveurs de moutons de l'ouest canadien étaient mécontents du prix auquel on leur payait la laine. Afin de découvrir la cause du mal, le département de l'Agriculture de la Saskatchewan avait institué une enquête spéciale vers la fin de 1913. Cette enquête a démontré qu'après la tonte de la saison précédente, les propriétaires de gros troupeaux (de 200 à 10,000 têtes) avaient reçu 13 sous par livre pour leur laine, tandis que les petits éleveurs de moutons n'avaient touché que de 10 à 12 sous. Elle a permis en outre de constater que cela est dû à deux causes principales: en premier lieu les petites livraisons de laine sont ordinairement mal préparées pour la vente et le transport en est plus coûteux, et en second lieu, les commerçants locaux réalisent sur celles-ci des bénéfices plus élevés.

Pendant la campagne de 1914 la section de l'organisation coopérative du département de l'agriculture de la Saskatchewan fit un intéressant essai en matière de vente collective ou coopérative afin de montrer aux propriétaires de petits troupeaux le moyen d'obtenir de meilleurs prix pour leurs livraisons de laine. La section a rempli les fonctions d'agence de vente pour les producteurs ayant accepté de préparer, d'emballer et de livrer leur laine conformément aux instructions imprimées qui leur étaient fournies par le département de l'Agriculture. La section a fourni en outre, au prix coûtant, aux producteurs ayant profité de ses services pour la vente, de la corde convenable et des sacs doublés de papier pour empaqueter les toisons.

Cent quatre-vingts fermiers ont adhéré à la proposition, et entre le 20 juin et le 1er juillet 1914, ont livré leur laine à la section d'organisation coopérative à Régina. Le poids total de cette laine s'élevait à 64,404 livres qui furent vendues par l'entremise d'une maison de Boston (Mass.), au prix de 17 3-4 sous la livre f.o.b. Regina. Le prix net touché par les producteurs a varié, selon l'importance de la livraison et le coût d utransport à Régina, de 16 1-2 à 17 sous la livre. L'expérience faite a donc donné un résultat excellent, car non seulement l'opération immédiate a été très satisfaisante, mais elle a eu pour conséquence durable d'améliorer d'une façon générale la qualité de la laine expédiée de tou sles points de la province.

Il convient de faire une distinction entre cette organisation gouvernementale de vente coopérative et les autres entreprises coopératives de la Saskatchewan. La direction officielle donnée à l'organisation n'est probablement qu'une mesure temporaire et les producteurs qui bénéficient de la vente coopérative, dans un laps de temps relativement court, constitueront et maintiendront la surveillance de leur propre agence de vente.

LE MARCHE

BESTIAUX

Prix, argent comptant, à Winnipeg, à la fin de la semaine.

Boeufs—	
Premier choix	$6.25 à $6.50
Bon choix	$5.50 à $6.00
"Feeders"	$5.40 à $5.75
"Stockers"	$5.25 à $5.50
Moyens	$4.75 à $5.75
Taureaux—	
Premier choix	$4.50 à $4.75
Moyens	$4.00 à $4.50
Légers	$3.75 à $4.25
Boeufs—(Oxen)	
Premier choix	$4.75 à $5.00
Bons	$4.00 à $4.25
Moyens	$3.25 à $3.75
Vaches—	
Bon choix	$4.75 à $5.00
Bon	$4.25 à $4.50
Ordinaires	$3.75 à $4.00
Conserve	$1.75 à $2.25
Génisses—	
Premier choix	$5.05 à $5.25
Bon choix	$4.85 à $5.25
Bon	$3.75 à $4.75
"Stockers"	$4.50 à $4.85
Veaux—	
Choix	$6.75 à $7.00
Moyens	$6.25 à $6.50
Lourds	$4.75 à $6.00
Cochons—	
De choix	$9.25 à $9.50
Moyens	$8.75 à $9.00
Bons légers, 110 à 140	$6.25 à $6.50
Légers, 110 et moins	$6.00 à $6.25

LES PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Frais pondus	30-31
Beurre—	
Crèmerie	32-34
Ferme (dairy)	18-26
Saindoux—	
En briques	13¼
Seau (20)	$2.87
Caisse (5)	$8.77
Caisse (3)	$8.85
Fromage—	
Nouveau	18
Twins	18¼
Viandes préparées—	
Boeuf	10
Veau	14
Mouton	15½
Porc	14
Viandes cuites—	
Jambon	13-17
Bacon	19-20
Epaule	12½
Porc salé (baril)	$22.00
Bologne	.10
Saucisse de porc	.10
Volailles vivantes—	
Coq	09
Poulet	16
Dinde	14
Canard	11
Oie	10
Alimentation—	
Son (tonne)	$19
Gru	$21
Fleur—	
Best Patents	$5.80
Bakers	$5.30
Clears	$4.40
XXXX	$3.35
Avoine roulée, 80 liv	$2.40
Sucre—	
Extra, garanti	$6.70
Foin et fourrage—	
Manitoba, naturel	$16
No 2	$15
No 3	$12
Sauvage, No 1	$12
Sauvage, No 2	$11
Sauvage, No 3	$ 9
Avoine, le boisseau	.45
Avoine cassée	$28
Blé d'inde à vaches (la tonne)	$32

LES GRAINS

Blé—	
No 1 nord	105¼
No 2 nord	100½
No 3 nord	97¾
No 4	92½
No 1 Rejeté	100
No 2 Rejeté	98
No 3 Rejeté	94½
No 1 (tough)	102
No 2 (tough)	100
No 3 (tough)	97
No 1 Sale	98¼
No 2 Sale	96½
No 3	92½
No 1 Rouge hiver	105
No 2 Rouge hiver	102
No 3 Rouge hiver	97½
Avoines—	
No 2 C W	41¾
No 3 C W	40¾
Extra No 1 fourrage	40¾
No 1 fourrage	39¼
No 2 fourrage	37
Orge—	
No 3	69
No 4	64
Rejeté	59
Fourrage	59
Lin—	
No 1 N W C	187
No 2 C W	184

UNE BONNE CAMPAGNE

Paris, 11. — Une vigoureuse campagne, entreprise par le gouvernement français, est à l'étude, pour punir les personnes qui ont profité illégalement des besoins de la nation.

Un officier d'administration, nommé Parent, et le commis placé sous ses ordres, ont été condamnés par un conseil de guerre à cinq ans de prison et quinze cents francs d'amende chacun pour avoir accepté des pots-de-vin des fournisseurs de denrées dont la valeur se montait à plus de six millions de francs.

M Busseret, fabricant de tentes, qui a obtenu pour quinze cent mille francs de commandes, grâce au paiement de pots-de-vin, a été condamné à dix ans de prison et à une forte amende.

Trois autres négociants, accusés de fraudes semblables, ont été condamnés à des peines de prison.

Deux administrateurs de la "Morue Française", MM. Légasse et Leborgne, qui avaient fourni onze mille tonnes de morue au gouvernement, ont passé en conseil de guerre, inculpés de fraude sur la qualité de la marchandise.

Une grande quantité de morue a été, paraît-il, trouvée en mauvais état, mais l'accusation principale est que ces morues ont été traitées avec de l'acide, ce qui est contraire aux lois.

Le verdict n'a pas encore été rendu.

LES ATROCITES ALLEMANDES

Les prisonniers russes servent de boucliers aux soldats du kaiser

Petrograd, 14. — La commission impériale d'enquête sur la conduite de la guerre a publié deux lettres trouvées sur les cadavres de soldats allemands, sur le champ de bataille.

La première lettre dit:

"Dans ce cas, quand l'avance devient trop dure, nous prenons des prisonniers russes et les poussons devant nous contre leurs frères d'armes. Au moins ainsi ils diminuent nos pertes dans une certaine mesure."

La deuxième lettre dit:

"Nous ne savons que faire de nos prisonniers. Désormais, nous conduirons tous les Russes qui se rendront devant la ligne de nos fortifications pour qu'ils y soient tués."

La commission annonce que ces lettres seront photographiées et traduites dans toutes les langues existant sur le globe et que de nombreux exemplaires seront envoyés partout.

Après une semaine pendant laquelle ont couru toute sorte de bruits, la commission de la douma a été informée hier officiellement que M. Sazonoff conserverait son poste au ministère des affaires étrangères.

LE NOUVEAU CABINET GREC

Il donne à la France l'assurance formelle de sa neutralité bienveillante

Pris, 9. — Le gouvernement français a reçu de M. Skouloudis, premier ministre et chef du nouveau cabinet grec, l'assurance officielle de la "neutralité de la Grèce, empreinte de la plus sincère bienveillance envers les puissances de l'Entente".

Ces assurances furent données au gouvernement sous forme de la dépêche suivante adressée par M. Skouloudis au ministre de Grèce à Paris:

"Donnez, je vous prie, de ma part au président du conseil des ministres, l'assurance la plus formelle de notre ferme résolution de continuer une politique de neutralité ayant le caractère le puls bienveillant vis-à-vis des puissances de l'Entente.

"Ajoutez, je vous prie, que le nouveau cabinet grec fait siennes les déclarations de M. Zaïmis au sujet de l'attitude amicale du gouvernement grec vis-à-vis des troupes alliées à Salonique. Nous avons trop conscience des intérêts réels de notre pays et de ce qu'il doit aux puissances de l'Entente, qui protègent la Grèce, pour abandonner cette ligne de conduite. Le nouveau cabinet a le ferme espoir que les sentiments amicaux de ces puissances vis-à-vis de la Grèce ne se laisseront pas influencer par les nouvelles tendancieuses malicieusement mises en circulation dans le seul but de nuire aux bonnes relations qui existent entre l'Entente et la Grèce".

On annonce que le gouvernement grec a fait appel aux alliés, pour une nouvelle assistance financière.

Une dépêche d'Athènes à l'agence Havas dit que le gouvernement désire obtenir une nouvelle avance de 40,000,000 de francs et que cette demande est considérée avec bienveillance.

LA TERREUR EN BELGIQUE

Trois nouvelles exécutions capitales

Amsterdam, 11. — Une dépêche de Bruxelles, arrivée à Amsterdam, via Berlin, dit:

"Le conseil de guerre a condamné trois Belges à mort et un autre à dix ans de prison.

"Depuis le mois de février dernier, ces hommes avaient pris note de tous les transports militaires passant dans les deux sens sur deux lignes différentes de chemin de fer et avaient fait parvenir ces renseignements aux alliés. Les trois condamnés à mort ont été exécutés."

EN PROVINCE

LE PAS

S. G. Mgr Charlebois officiait à la messe pontificale le jour de la Toussaint. L'autel était décoré avec un goût exquis à l'occasion de cette grande fête. La messe du second ton de Dumont, harmonisée à trois parties, fut chantée par le choeur de chant.

• • •

M. P. Cuillerier a acheté la maison et le lot situé au coin nord-ouest de l'aveuue Crossley et de la deuxième rue. Il y construit en ce moment une bâtisse de 20 x 32 pieds de long.

• • •

Les Dames de la Société de Bienfaisance donnaient une partie de cartes suivie d'une vente de paniers, mercredi soir. Il y avait foule. La salle du Cercle Canadien-français, où avait lieu la soirée, était comble. Ce fut un véritable succès. Les actrices en herbe, Mlles Eva Bacon et Jeanne Boileau, ont fait honneur à leur professeur, Mme P. Cuillerier, dans la comédie des "Quatre Prunes" qu'elles ont rendue avec un véritable art. La vente des paniers a donné un fort beau résultat, ayant rapporté $84.25 Les dépenses étaient presque nulles.

• • •

S. G. Mgr Charlebois recevait ces jours derniers une lettre des RR. PP. Turquetil et Leblanc, de Chesterfield Inlet, lui annonçant que des Esquimaux revenant de l'intérieur des terres, rapportèrent que des blancs avaient été assassinés par les Esquimaux de l'intérieur, les mêmes qui auraient tué les explorateurs américains, Radford et Street. Les Révérends Pères supposent que ce sont deux missionnaires, les Révérends Bouvière et Leroux, des missions du Mackenzie.

• • •

Pas moins de 175 trappeurs ont pris des licences pour trapper cet hiver, et 50 commerçants ont pris des licences. Il y a tout lieu de croire que ce sera une très bonne année pour les fourrures.

• • •

Les élections municipales pour la ville du Pas auront lieu le 14 décembre prochain. A cette élection un vote sera aussi demandé pour prélever la somme nécessaire pour placer le téléphone en ville.

• • •

L'acier sur le chemin de fer de la Baie d'Hudson en voie de construction, est posé jusqu'aux rapides du Manitou, à 242 milles du Pas. Aux rapides, la construction du pont sur la rivière Nelson retardera un peu les travaux de l'acier.

• • •

Le 7 novembre à 4 heures de l'après-midi, avait lieu la bénédiction du grand Christ de bronze, acheté par Sa Grandeur Mgr Charlebois, durant son voyage dans la province de Québec le printemps dernier. Ce Christ fut acheté pour être placé sur la grande croix de mission placée près de l'ancien évêché pendant le mois de novembre 1913, après la retraite qu'il y eut cette année-là. Ce Christ de bronze coûte $80 et cette somme est le résultat des quêtes du soir. Après la bénédiction Sa Grandeur Mgr Charlebois donna un sermon en plein air.

• • •

La rivière Saskatchewan est extrêmement basse cet automne, plus basse qu'elle n'était l'année dernière à la même époque. Le banc de sable qui paraissait un peu en amont de la rivière du Pas, l'année dernière, a beaucoup augmenté en hauteur et en longueur durant l'été écoulé et maintenant ce même banc de sable dépasse un peu l'embouchure de la rivière du Pas.

• • •

Naissance: A M. et Mme Jos. Laplante, une fille née jeudi le 4 novembre. Elle était baptisée des noms de Maria-Cecilia-Béatrice.

SAINT-GEORGES DE CHATEAUGUAY

Le 3 octobre a été baptisé Marie-Eugénie-Noémie, fille de M. et Mme Zotique Chèvrefils. Parrain et marraine: M. Albert Dupont et Mlle Blanche Chèvrefils, soeur de l'enfant. Nos félicitations.

• • •

Samedi, 16 octobre, la paroisse de Saint-Georges avait le plaisir de recevoir la visite de son premier curé, M. l'abbé Charles Poirier, actuellement curé fondateur de la paroisse Saint-Charles, Sask. M. le curé était accompagné de son frère M. Philéas Poirier, sa dame et leur enfant. Le lendemain, à la grand'messe, M. le curé Poirier donna un très beau sermon.

• • •

Mardi soir, M. et Mme Paul Caplette recevaient à leur demeure un grand nombre d'amis, à l'occasion de la visite de MM. le curé et Philéas Poirier, frères de Mme Caplette. Tous les invités parmi lesquels étaient M. le curé de Saint-Georges, se rendirent au gracieux appel avec la certitude de bien s'amuser et certes personne n'a été déçu! Après un copieux souper, l'on joua plusieurs parties de "quatre sept", pendant lesquelles une franche gaieté ne cessa de régner. Le chant et la musique faisaient aussi partie du programme.

Les heures s'écoulèrent aussi joyeuses qu'agréables. Il fallut trop tôt se séparer, et plusieurs emportèrent avec eux qui une "vilaine", qui un "capot", se promettant tout de même de revenir encore où l'on avait reçu un si gracieux accueil!

• • •

Dans la semaine il y eut plusieurs veillées et parties de cartes: au presbytère, chez M. Eusèbe Martel, où l'on présenta une adresse à M. le curé Poirier, et dîner chez M. Adrien Vincent.

• • •

Mercredi le 27 octobre, M. l'abbé Napoléon Poirier, curé de Saint-Maurice, Sask., vint rendre visite à sa soeur, Mme Paul Caplette. Il repartait le lendemain, avec son frère, M. Philéas Poirier, sa dame et son enfant, qui après une promenade de trois mois dans l'Ouest, s'en retournaient à Sainte-Victoire, P. Q.

• • •

M. Phydime Papineau, Alphonse Vincent et Alphonse Bédard, qui étaient allés aux "battages", sont revenus parmi nous.

• • •

La belle et importante fête de la Toussaint a été célébrée dans notre petite paroisse avec tout l'éclat qu'elle comporte. Presque toute la paroisse est venue faire en ce jour la sainte communion.

Le lendemain 2 novembre, communion générale pour les bonnes âmes. Un grand nombre ont fait plusieurs visites pour gagner l'indulgence bénédictine.

• • •

Nous apprenons avec plaisir que Mme Zotique Chèvrefils se rétablie promptement d'une assez grave maladie.

France Victoire.

Pour l'homme qui vit inactif.—La vie au grand air est le meilleur tonique de l'estimac et du système de façon générale, mais il est des personnes qui sont forcées à vivre une vie sédentaire et dont l'inactivité est de nature à nuire à leur santé et au bon foncionnement des organes digestifs. Les Pilules Végétales de Parmelee rendent normal le fonctionnement de l'estomac et du foie et redonnent la santé. C'est sagesse que d'avoir à sa portée un paquet de ces pilules.

SAINT-ADOLPHE

Parmi les nombreux visiteurs de dimanche dernier, nous remarquions M. et Mme A. Lapointe, de La Salle, M. et Mme A. Bohémier, de Saint-Norbert, accompagnés de M. Gaston et Mlle Monique Bohémier.

• • •

Mlle F. St-Onge, de Saint-Antoine d'Aubigny, est en promenade chez Mlle L. Leclaire.

• • •

On apprend que M. Lévi Courchaine doit nous quitter bientôt pour la province de Québec où il ira voir sa mère gravement malade.

• • •

Il est rumeur que nous aurons bientôt un médecin résident à Saint-Adolphe. Espérons que cette nouvelle est vraie.

• • •

M. et Mme X. Gorman sont partis pour aller passer l'hiver à Saint-Boniface.

• • •

M. Arthur Landry est à faire son recrutement de chiens pour aller à la chasse à l'orignal l'hiver prochain. C'est à désirer qu'il ne revienne pas picoter cette fois.

MAKINAK

Nous avons eu lundi dernier un concert "Harvest Home" auquel a pris part un grand nombre de dames et de demoiselles. Toutes ont parfaitement rempli leurs rôles.

Nous tenons à remercier particulièrement Mlles Jeanne et Germaine Trottier, qui ont eu l'amabilité de se joindre aux autres. Comme toujours, elles se sont distinguées dans leurs chants et récitations. Les recettes ont été satisfaisantes.

Une abonnée.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

"Il y a quelque chose de changé à Saint-Jean-Baptiste"

Les journaux d'Europe annoncent souvent cette nouvelle depuis les débuts de la guerre: "Il y a quelque chose de changé", tantôt sur le front de l'Ouest, tantôt sur le front de l'Est, tantôt sur la frontière bulgare, etc. Puis: "Il y a quelque chose de changé en France", et ce changement est plus important, car c'est un changement pour le mieux, dans les idées, un retour sincère aux pratiques religieuses, etc .

Eh! bien, l'Europe n'a pas le monopole des changements, et nous voulons à notre manière partager cet honneur avec elle.

Oui! Ici, à Saint-Jean-Baptiste de Manitoba, "il y a quelque chose de changé". Devinez quoi? On a détrôné et banni le fameux "roi du jour", l'**Alcool**.

On sait tout ce qui a été dit à la honte de Saint-Jean-Baptiste, au sujet de l'alcool. Avait-on raison? N'a-t-on pas exagéré quelque peu, peut-être par un arrière sentiment de jalousie contre notre belle paroisse, que sais-je? Peu importe.

La lutte a duré longtemps, plusieurs années. Petit à petit la mentalité a changée; le curé a reçu plus d'encouragement.

Les licences d'auberge dataient de la fondation de la paroisse. Depuis nombre d'années il y en avait deux, et elles tenaient ferme. Or l'une a été retranchée au mois de janvier; l'autre qui croyait sa situation affermie par la chute de la première, continuait avec plus de morgue que jamais. Mais voici l'heure du déclin. La sentence de mort est prononcée, et le 31 juillet la dernière buvette fermait ses portes... de devant.

"Quand il n'y a pas d'hôtel, il y a des trous", avait déclaré un homme... de loi, et une foule d'autres, à Monsieur le Curé, qui n'a pas pris cela pour un argument **nouveau**. Les événements semblèrent pendant quelque temps donner presque raison au Monsieur susdit et les **autres**; car **toutes les portes** n'étaient pas fermées autour de cet ancien débit de boisson — ou du moins ce n'était pas... étanche partout. Que voulez-vous? On ne ferme pas un robinet sans qu'il ne tombe encore quelques gouttes. Mais enfin, c'est fini maintenant; tout est bien fermé, bien étanche, Dieu merci!

La physionomie du village est complètement changée. Tous marchent bien droit, bien à plomb. Plus de sottises alcooliques.

Oui: "Il y a quelque chose de changé à Saint-Jean-Baptiste et...

—Et... quoi?

—Et Saint-Jean-Baptiste n'est pas tombé!

Car, vous savez qu'à l'occasion les prophètes se font nombreux; et quand on commença à pressentir la lutte finale, et la mort probable de la dernière buvette, il ne manqua pas de prophètes, même parmi les gens sobres qui annonçaient, **les larmes dans la voix,** que sans hôtel, Saint-Jean-Baptiste **allait tomber!** Farceurs qui travaillaient, sans s'en rendre compte, à faire une bien vilaine réputation à notre brave population.

Les buvettes sont disparues, les ou le trou est fermé, les affaires marchent mieux, certains commerçants parlent des comptes vieux de plusieurs années, et pour cause, qui **rentrent** (sont payés) sans peine cet automne.

Loin d'être tombée la belle paroisse de Saint-Jean-Baptiste entre dans une ère nouvelle de prospérité.

Alors ne croyez-vous pas que jai raison de le proclamer bien haut:

"Il y a quelque chose de changé à Saint-Jean-Baptiste."

S.

THIBEAULTVILLE

Dimanche le 21 novembre il y aura une séance dramatique, comique et musicale donnée par les élèves de l'école paroissiale. Cette séance a été préparée par les institutrices de l'école du village au profit de l'église pour acheter un harmonium.

Nous louons le zèle et l'initiative de ces demoiselles et leur souhaitons plein succès.

Cordiale invitation à tous.

Levée du rideau à 7 heures et demie. Entrée: 25 sous.

FANNYSTELLE

M. et Mme Napoléon Poirier, de Franklin, Man., sont en promenade ici chez M. Edmond Poirier. Ils se rendront à Saint-Claude, ces jours-ci.

• • •

M. Crummy, d'Argyle, Minn., est en visite d'affaires ici depuis une semaine.

• • •

M. Chas. Dowd doit vendre à l'enchère, ses chevaux, etc., le 23 novembre. Il s'en retournera avec sa famille dans l'Iowa.

• • •

Une équipe d'ouvriers de la Cie Harper, de Winnipeg, est à réparer l'élévateur à grain des fermiers, dont les fondations avaient cédé sous le poids du grain qu'il contenait.

• • •

M. Gustave Bergeron est retourné à Drummondville, P. Q.

• • •

M .H. Arcand nous a quitté cette semaine pour Sainte-Gertrude, P. Q.

• • •

MM. Edgar et et Hector Guilbaut sont rentrés à l'emploi du Manitoba Government Telephones, à Selkirk, Man., où il y a des réparations à faire.

• • •

M. Gédéon Couture est retourné à Scotch Bay, Man.

L'état de santé de M. Arsène Hébert ne s'améliore guère. On craint même que ses jours soient en danger.

• • •

Mlle M. Guyot est en promenade à Saint-Boniface, chez son frère Adolphe.

• • •

M .Geo. Reid ,qui était à l'emploi de M. A. Ménard est retourné à Toronto ces jours derniers.

• • •

Mlle De Froment, de Somerst, Man., qui était en promenade chez sa tante, Mme Guilbault, est retournée chez elle, en compagnie de Mlle Ernestine Guilbault.

• • •

Mme Veuve Israël Beaupré a reçue samedi une dépêche de Dunrea, Man., lui annonçant la mort de san beau-frère M. Chas. Beaupré, décédé en cet endroit, vendredi le 13 courant. Nous offrons à la famille en deuil nos plus vives sympathies.

• • •

M. et Mme Delphis Levasseur sont de retour d'une promenade de quelques jours à Sainte-Anne des Chênes, Thibeaultville et Giroux.

• • •

Mme O'Neil et sa fille, Mlle O'Neil, qui étaient en visite depuis quelque temps chez M. Thomas O'Neil, de cette paroisse, doivent partir ces jour-ci pour l'Iowa, où elles visiteront des parents.

Yvonnic.

SAINTE-ELIZABETH

C'est avec peine que nous apprenons que plusieurs de nos jeunes gens parlent de nous quitter pour aller chercher fortune ailleurs. Pourquoi laisser Sainte-Elizabeth? Toujours la même réponse: "Nous ferons mieux ailleurs'. Eh bien! allez, Messieurs, mais prenez bien garde de revenir dans votre paroisse de Sainte-Elizabeth répétant toujours ce vieux refrain: "Home sweet home".

• • •

Ces jours dernier, une bonne neige nous annonçait l'arrivée prochaine de l'hiver. Déjà nos jeunes gens commencent à parler des patins. Ah! quelle sera donc la sorte de tombade qui les fera renoncer au patinage.

• • •

Mardi dernier le 16 courant M. Bissonnette, de Saint-Jean-Baptiste, conduisait à l'autel Mlle A. Désaulniers, de cette paroisse. Longue vie à ce nouveau couple avantageusement connu.

• • •

Allez dire, Messieurs les étrangers, que notre paroisse ne progresse pas! La semaine dernière, un trottoir du nord au sud du village faisait son apparition. Grand merci à ceux qui ont bien voulu s'occuper de construire ce trottoir, ainsi qu'à ceux qui leur ont donné le privilège d'y travailler.

• • •

Samedi dernier, à quatre heures de l'après-midi, est décédé M. Edouard Lacharité, âgé de 31 ans. Nos sympathies à la famille éprouvée.

Fleurette.

JOURNAUX SUSPENDUS

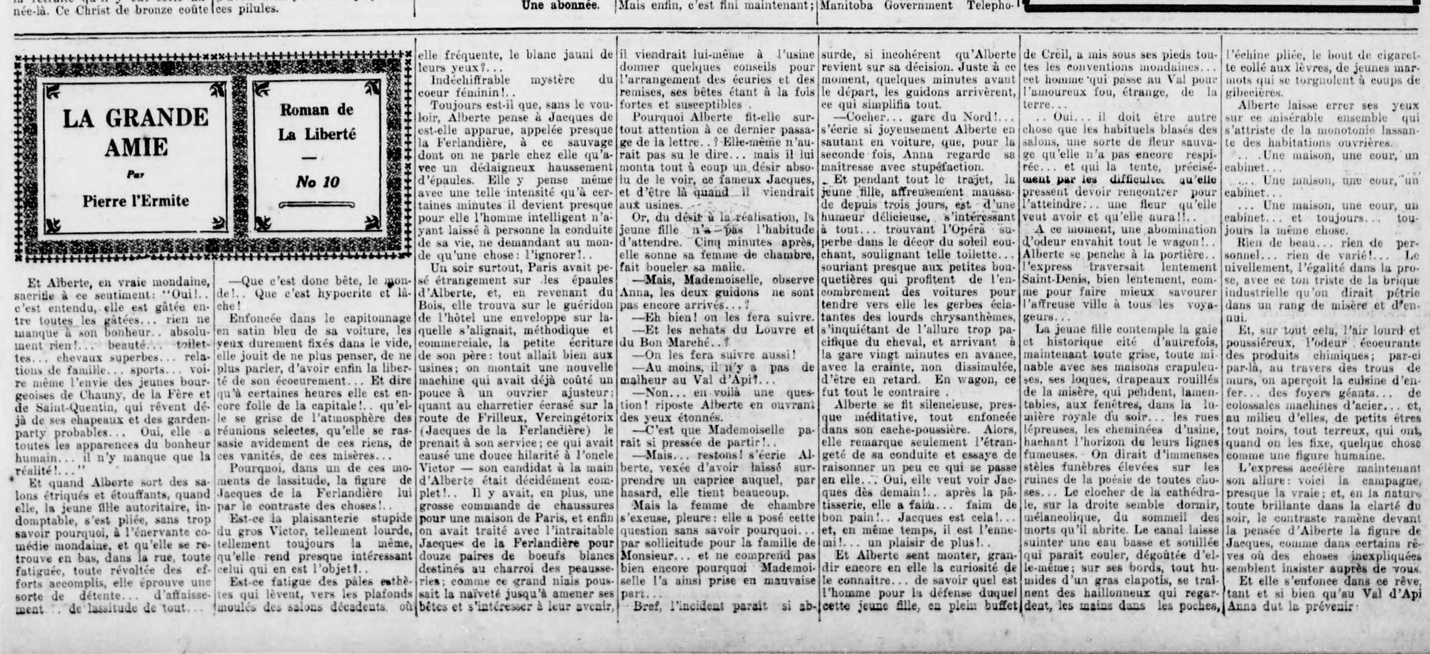
Le "Globe" à Londres et le "Vorwaerts" de Berlin ne peuvent paraître

Londres, 10. — Le "London Globe", qui a été saisi par la police samedi dernier, est encore aujourd'hui sous le contrôle des autorités. M. Palmer, rédacteur en chef du "Globe", interrogé par les journalistes, leur a répondu:

"Nous sommes sous le joug de la loi militaire et attendons avec calme le dénouement."

Le gouvernement n'a pris aucune mesure dans le but d'intenter des poursuites judiciaires contre M. Palmer.

"L'Evening News" publie une dépêche de la Haye disant que le "Vorwaerts" de Berlin a été suspendu temporairement.



LA GRANDE AMIE

Par Pierre l'Ermite

Roman de La Liberté — No 10

Et Alberte, en vraie mondaine, sacrifie à ce sentiment: "Oui!.. c'est entendu, elle est gâtée entre toutes les gâtées... rien ne manque à son bonheur.. absolument rien!... beauté... toilettes... chevaux superbes... relations de famille... sports... voire même l'envie des jeunes bourgeoises de Chauny, de la Fère et de Saint-Quentin, qui rêvent déjà de ses chapeaux et des garden-party probables... Oui, elle a toutes les apparences du bonheur humain... il n'y manque que la réalité!..."

Et quand Alberte sort des salons étriqués et étouffants, quand elle, la jeune fille autoritaire, indomptable, s'est pliée, sans trop savoir pourquoi, à l'énervante comédie mondaine, et qu'elle se retrouve en bas, dans la rue, toute fatiguée, toute révoltée des efforts accomplis, elle éprouve une sorte de détente... d'affaissement... de lassitude de tout...

—Que c'est donc bête, le monde!.. Que c'est hypocrite et lâche!

Enfoncée dans le capitonnage en satin bleu de sa voiture, les yeux durement fixés dans le vide, elle jouit de ne plus penser, de ne plus parler, d'avoir enfin la liberté de son écoeurement... Et dire qu'à certaines heures elle est encore folle de la capitale!.. qu'elle se grise de l'atmosphère des réunions selectes, qu'elle se rassasie avidement de ces riens, de ces vanités, de ces misères...

Pourquoi, dans un de ces moments de lassitude, la figure de Jacques de la Ferlandière lui par le contraste des choses!..

Est-ce la plaisanterie stupide du gros Victor, tellement lourde, tellement toujours la même, qu'elle rend presque intéressant celui qui en est l'objet?..

Est-ce fatigue des pâles esthètes qui lèvent, vers les plafonds moulés des salons décadents, où elle fréquente, le blanc jauni de leurs yeux?...

Indéchiffrable mystère du coeur féminin!..

Toujours est-il que, sans le vouloir, Alberte pense à Jacques de est-elle apparue, appelée presque la Ferlandière, à ce sauvage dont on ne parle chez elle qu'avec un dédaigneux haussement d'épaules. Elle y pense même avec une telle intensité qu'à certaines minutes il devient presque pour elle l'homme intelligent n'ayant laissé à personne la conduite de sa vie, ne demandant au monde qu'une chose: l'ignorer!..

Un soir surtout, Paris avait pesé étrangement sur les épaules d'Alberte, et, en revenant du Bois, elle trouva sur le guéridon de l'hôtel une enveloppe sur laquelle s'alignait, méthodique et commerciale, la petite écriture de son père: tout allait bien aux usines; on montait une nouvelle machine qui avait déjà coûté un pouce à un ouvrier ajusteur; quant au charretier écrasé sur la route de Frilleux, Vercingétorix (Jacques de la Ferlandière) le prenait à son service; ce qui avait causé une douce hilarité à l'oncle Victor — son candidat à la main d'Alberte était décidément complet!.. Il y avait, en plus, une grosse commande de chaussures pour une maison de Paris, et enfin on avait traité avec l'intraitable Jacques de la Ferlandière pour douze paires de boeufs blancs destinés au charroi des peausseries; comme ce grand niais poussait la naïveté jusqu'à amener ses bêtes et s'intéresser à leur avenir, il viendrait lui-même à l'usine donner quelques conseils pour l'arrangement des écuries et des remises, ses bêtes étant à la fois fortes et susceptibles .

Pourquoi Alberte fit-elle surtout attention à ce dernier passage de la lettre..? Elle-même n'aurait pas su le dire... mais il lui monta tout à coup un désir absolu de le voir, ce fameux Jacques, et d'être là quand il viendrait aux usines.

Or, du désir à la réalisation, la jeune fille n'a pas l'habitude d'attendre. Cinq minutes après, elle sonne sa femme de chambre, fait boucler sa malle.

—Mais, Mademoiselle, observe Anna, les deux guidons ne sont pas encore arrivés...?

—Eh bien! on les fera suivre.

—Et les achats du Louvre et du Bon Marché..?

—On les fera suivre aussi!

—Au moins, il n'y a pas de malheur au Val d'Api?...

—Non... en voilà une question! riposte Alberte en ouvrant des yeux étonnés.

—C'est que Mademoiselle paraît si pressée de partir!..

—Mais... restons! s'écrie Alberte, vexée d'avoir laissé surprendre un caprice auquel, par hasard, elle tient beaucoup.

Mais la femme de chambre s'excuse, pleure: elle a posé cette question sans savoir pourquoi... par sollicitude pour la famille de Monsieur... et ne comprend pas bien encore pourquoi Mademoiselle l'a ainsi prise en mauvaise part...

Bref, l'incident paraît si absurde, si incohérent qu'Alberte revient sur sa décision. Juste à ce moment, quelques minutes avant le départ, les guidons arrivèrent, ce qui simplifia tout.

—Cocher... gare du Nord!... s'écrie si joyeusement Alberte en sautant en voiture, que, pour la seconde fois, Anna regarde sa maîtresse avec stupéfaction.

Et pendant tout le trajet, la jeune fille, affreusement maussade depuis trois jours, est d'une humeur délicieuse, s'intéressant à tout... trouvant l'Opéra superbe dans le décor du soleil couchant, soulignant telle toilette... souriant presque aux petites bouquetières qui profitent de l'encombrement des voitures pour tendre vers elle les gerbes éclatantes des lourds chrysanthèmes, s'inquiétant de l'allure trop pacifique du cheval, et arrivant à la gare vingt minutes en avance, avec la crainte, non dissimulée, d'être en retard. En wagon, ce fut tout le contraire .

Alberte se fit silencieuse, presque méditative, tout enfoncée dans son cache-poussière. Alors, elle remarque seulement l'étrangeté de sa conduite et essaye de raisonner un peu ce qui se passe en elle... Oui, elle veut voir Jacques dès demain!.. après la pâtisserie, elle a faim... faim de bon pain!.. Jacques est cela!... et, en même temps, il est l'ennemi!... un plaisir de plus!..

Et Alberte sent monter, grandir encore en elle la curiosité de le connaître... de savoir quel est l'homme pour la défense duquel cette jeune fille, en plein buffet de Creil, a mis sous ses pieds toutes les conventions mondaines... cet homme qui passe au Val pour l'amoureux fou, étrange, de la terre...

.. Oui... il doit être autre chose que les habituels blasés des salons, une sorte de fleur sauvage qu'elle n'a pas encore respirée... et qui la tente, précisément par les difficultés qu'elle pressent devoir rencontrer pour l'atteindre... une fleur qu'elle veut avoir et qu'elle aura!!..

A ce moment, une abomination d'odeur envahit tout le wagon!.. Alberte se penche à la portière.. l'express traversait lentement Saint-Denis, bien lentement, comme pour faire mieux savourer l'affreuse ville à tous les voyageurs...

La jeune fille contemple la gaie et historique cité d'autrefois, maintenant toute grise, toute minable avec ses maisons crapuleuses, ses loques, drapeaux rouillés de la misère, qui pendent, lamentables, aux fenêtres, dans la lumière royale du soir... les rues lépreuses, les cheminées d'usine, hachant l'horizon de leurs lignes fumeuses. On dirait d'immenses stèles funèbres élevées sur les ruines de la poésie de toutes choses... Le clocher de la cathédrale, sur la droite semble dormir, mélancolique, du sommeil des morts qu'il abrite. Le canal laisse suinter une eau basse et souillée qui paraît couler, dégoûtée d'elle-même; sur ses bords, tout humides d'un gras clapotis, se traînent des haillonneux qui regardent, les mains dans les poches, l'échine pliée, le bout de cigarette collé aux lèvres, de jeunes marmots qui se torgnolent à coups de gibecières.

Alberte laisse errer ses yeux sur ce misérable ensemble qui s'attriste de la monotonie lassante des habitations ouvrières.

.. .Une maison, une cour, un cabinet...

.... Une maison, une cour, un cabinet...

... Une maison, une cour, un cabinet... et toujours... toujours la même chose.

Rien de beau... rien de personnel... rien de varié!... Le nivellement, l'égalité dans la prose, avec ce ton triste de la brique industrielle qu'on dirait pétrie dans un rang de misère et d'ennui.

Et, sur tout cela, l'air lourd et poussiéreux, l'odeur écoeurante des produits chimiques; par-ci par-là, au travers des trous de murs, on aperçoit la cuisine d'enfer... des foyers géants... de colossales machines d'acier... et, au milieu d'elles, de petits êtres tout noirs, tout terreux, qui ont, quand on les fixe, quelque chose comme une figure humaine.

L'express accélère maintenant son allure: voici la campagne, presque la vraie; et, en la nature toute brillante dans la clarté du soir, le contraste ramène devant la pensée d'Alberte la figure de Jacques, comme dans certains rêves où des choses inexpliquées semblent insister auprès de vous.

Et elle s'enfonce dans ce rêve, tant et si bien qu'au Val d'Api Anna dut la prévenir:

CARNET DE VOYAGE

D'aucuns s'imaginent qu'il faut aller en lointain pays pour voyager. C'est ce qui fait que notre province est plus ou moins connue par nos gens qui n'ont pas l'avantage de parcourir notre beau Manitoba et mal appréciée par les voyageurs qui se dépêchent à se rendre en Colombie-Anglaise au lieu de nous faire une visite plus intime auparavant.

Tout dernièrement, j'eus la bonne fortune d'aller à Saint-Lazare, Manitoba. Pour s'y rendre, rien de plus simple. Vous prenez le train du Grand Tronc Pacifique à la gare Union de Winnipeg à six heures du soir. C'est le rapide de Prince-Rupert et je vous dis qu'on n'a pas le temps de moisir en chemin puisque la distance de 205 milles qui nous sépare de Winnipeg à Saint-Lazare est franchie en cinq heures.

Descendre du train en pleine nuit n'est pas de nature à attirer la foule; aussi je ne remarque qu'un homme à mon arrivée: c'est mon ami qui m'attend en auto. Oui, en auto, s'il vous plait, c'est comme cela qu'on est voituré à Saint-Lazare. Mais ne sommes-nous pas en plein vingtième siècle?

Le lendemain, au matin jour, l'auto était encore prête à nous rendre les services qu'on lui demanderait, avec l'aide de notre distingué chauffeur naturellement. C'était au commencement de novembre et nous avions la plus belle température pour faire notre randonnée qu'il était possible d'avoir. L'air était doux, pas de vent, un ciel resplendissant et surtout nous étions certains de ne pas être incommodés par les maringouins.

Notre premier bonjour est pour le bon Dieu, c'est pourquoi nous arrêtons à l'église. C'est une construction en pierre ainsi que le presbytère bâtis depuis près d'un quart de siècle. La paroisse date de quarante ans. Le R. P. DeCorby, o.m.i., en fut le premier missionnaire. Et c'était à dos de cheval ou en traîne à chiens qu'il desservait ses diverses missions. Quel changement depuis! Au pied de la colline ou plutôt dans la vallée de l'Assiniboine, il y a tout un village composé d'une station, de deux magasins, une boucherie, une maison de pension, un restaurant, un bureau de poste, deux élévateurs de grain et une vingtaine de maisons. En plus l'église et l'école se trouvent situées à un demi-mille du village.

Il serait peut-être bon que vous sachiez pour votre propre concerne que Saint-Lazare se trouve à 250 pieds d'altitude de plus élevés que Winnipeg et encore nous sommes dans la vallée alors que les collines ont une hauteur de 300 pieds qui ressemblent un peu aux montagnes du Pembina.

Et maintenant l'auto apporte César et sa fortune, c'est-à-dire mon ami et moi.

Nous traversons le pont de l'Assiniboine puis après avoir longé cette rivière bordée de beaux ormes, nous montons, nous montons et nous montons toujours jusqu'à ce qu'on arrive sur les hauteurs du plateau du Fort Ellice. Rien d'aussi beau que le panorama qui se déroule à nos yeux étonnés et que l'on voit en contournant l'immense plateau de terrain du Fort Ellice.

Au bas d'où nous sommes partis, l'Assiniboine déroule ses anneaux d'argent à perte de vue enfouis à certains moments dans des bois touffus. Les abords de la montagne sont coupés de ravins qui vont se perdre à la rivière. L'automobile file toujours et longe des précipices qui nous donnent l'idée du danger. Cependant à mesure que nous avançons, au point de vue pittoresque, la vue change toujours en beautés toujours nouvelles. Une vieille cheminée en pierre est tout ce qui reste du vieux Fort Ellice. Et dire qu'il y a quarante ans, c'était un des postes les plus importants de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Non loin du fort, nous avons bu la meilleure eau au monde à une petite source sur le déclin de la montagne. Et je pensais un moment, que je n'étais pas le premier qui était venu étancher sa soif à la petite source. Je vous vois, vous, missionnaires, trappeurs, Indiens, venir à tour de rôle, selon l'époque où vous avez vécu, à la source d'eaux vives de mémoire historique. A quelques milles du Fort, se trouve l'embouchure de la rivière Qu'Appelle qui se jette dans l'Assiniboine. Une chaussée de castors barrait la rivière Qu'Appelle. Je m'y suis rendu avec l'instituteur M. Blouin qui m'a fait un véritable cours d'histoire naturelle.

Vous avez déjà vu une chaussée de castors? Rien d'aussi intéressant à examiner. Le travail est si bien fait qu'on le croirait celui des hommes. Ce que ces animaux doivent dépenser de forces, d'industrie et d'intelligence pour faire ces digues et construire leurs cabanes...

Faire du vingt à l'heure n'est rien pour un auto; aussi en franchissant des plaines immenses où l'on finit les battages, nous arrivons à Sainte-Marthe qui appartient à la Saskatchewan. On ne s'aperçoit même pas qu'on passe d'une province à l'autre.

Le temps de fumer une pipe chez un bon Canadien du village un nommé Plante, de Nicolet, et nous filons à Sainte-Madeleine, qui se trouve dans le Manitoba et desservi par le brave curé Lalonde, de Saint-Lazare, mon cicerone. Sainte-Madeleine au point de vue de beautés naturelles ne le cède en rien au Fort Ellice. Plusieurs colons y sont établis et réussissent très bien. Une église-école y est construite. C'est le commencement d'une colonie qui promet par la richesse du sol.

Nous retraversons la vallée de l'Assiniboine et le ciel devient violet après le coucher du soleil lorsque nous atteignons Binscarth, place déjà importante et tout à fait anglaise. Par bonheur, nous rencontrons un Canadien et du vrai, J'ai nommé M. Ed. Dupont, père de douze enfants vivants. Le père et la mère sont aussi vigoureux et intelligents que leurs nombreux enfants. Invité à prendre le souper, j'ai eu là une des meilleures impressions de ma vie: la bénédiction de Dieu sur une nombreuse famille élevée dans l'amour du travail, l'obéissance aux parents, la joie de vivre et de s'aimer les uns les autres. J'ai dit:

Mon Nom.

LA NAVIGATION SUR LE DANUBE

Londres, 11. — Une dépêche de Bucarest au "London Times" dit:

"On apprend de Sofia que le roi Ferdinand de Bulgarie, son premier ministre Radoslavoff et le ministre de la guerre ont visité les ports de Vidin et de Lom Palenka, sur le Danube, où il règne une grande animation en raison de la reprise de la navigation sur ce fleuve.

"On pense que le fleuve sera bientôt nettoyé des mines sous-marines qui y ont été mouillées. Des vapeurs autrichiens transportent déjà des troupes bulgares de Lom Palenka à Vidin.

"La reprise de la navigation sur le Danube est une cause de profonde satisfaction pour les agriculteurs roumains qui ont beaucoup souffert depuis le début de la guerre parce qu'ils n'ont pu écouler les produits des deux dernières récoltes, les Dardanelles étant aussi fermées à la navigation."

UN SIECLE D'ANGLICISATION LA PERSECUTION EN 1815 ET EN 1915

(Le **Droit**)

L'histoire se répète. La lutte que soutiennent nos compatriotes de l'Ontario pour la conservation de leur langue et de leur foi n'est qu'une répétition de celle du siècle dernier. Les résultats en seront les mêmes, c'est-à-dire que la victoire nous restera. La position des nôtres est aussi favorable aujourd'hui qu'elle l'était alors sinon plus. Les jaunes de 1800-1825 n'avaient pas l'appui d'un clan d'Irlandais catholiques fourvoyés au milieu d'eux, c'est vrai, mais nos frères n'avaient pas non plus le secours d'une forte province française à côté d'eux.

Immédiatement après la conquête du Canada et le traité de Versailles en 1763, le Roi d'Angleterre abolit les lois françaises et il y substitua les lois anglaises. Il imposa aux catholiques, sous peine de déportation, un serment d'apostasie dit serment du 'Test'. C'était l'anglicisation et la protestantisation par force. La résistance du clergé et des fidèles fut héroïque.

Heureusement, les grondements sourds et menaçants de la révolution américaine qui approchait donna la "frousse" à l'Angleterre. Elle comprit que le Canada allait faire cause commune avec les mécontents. Elle en avait déjà assez sur les bras. Elle temporisa et fit même machine en arrière. En 1774, elle octroya aux Canadiens français l'"Acte de Québec" et en 1777 elle reconnut leur droit à la langue française.

C'était habile en même temps que juste et équitable. Les Canadiens français calmés et rassurés, demeurèrent fidèles à la couronne d'Angleterre. Rien d'étonnant que la délégation américaine Franklin-Carroll n'ait eu aucun succès.

Cependant, la guerre terminée, le calme rétabli et tout danger de soulèvement disparu, l'Angleterre — reconnaissance toute britannique — revint à sa première idée d'anglicisation et de protestantisation du Canada. En 1792, on proposa à nouveau l'abolition du français et en 1800, on se mit à l'oeuvre avec l'intention d'en finir. Une loi dite "Ordonnance Royale" statuait que toutes les écoles seraient anglaises désormais et sous le contrôle des protestants. On déclarait (Mercury) qu'il était temps que le Canada fut anglais.

On le voit, MM. Whitney et consorts n'ont pas eu l'honneur d'inventer l'odieuse et criminelle persécution dite bilingue, leurs prédécesseurs en jaunisme de 1800 l'avaient entreprise avant eux.

On dira peut-être que si la persécution actuelle était aussi criminelle, aussi évidemment contre les prescriptions du 7e Commandement de Dieu, on ne verrait pas de catholiques dans l'armée des Orangistes et surtout pas à l'avant-garde! Hélas, l'aveuglement humain est phénoménal par fois, et les illusions de l'ambition sont souvent découvertes au dernier point. La Bienheureuse Jeanne d'Arc n'a-t-elle pas été brûlée grâce surtout aux menées et à l'intervention d'un évêque catholique, et l'évêque allemand de Breslau ne fut-il pas l'un des plus ardents persécuteurs des petits Polonais? Le **Tablet** de Londres, même avant la guerre, trouvait cette persécution injuste.

La persécution scolaire de 1800 dura vingt-cinq ans avec une accalmie temporaire à la guerre de 1812. Nos pères y opposèrent une résistance invincible. Forcés de payer pour ces écoles anglaises, jamais ils ne voulurent y envoyer leurs enfants. Ils préférèrent les voir ignorants plutôt que de les exposer au danger d'apostasie. Il n'y eut guère pour eux, durant cette période, que des écoles de presbytères.

Nos Canadiens français d'Ontario ont déjà cinq ans d'une lutte vaillamment soutenue à leur crédit et je leur crois du courage et de la constance pour vingt autres et même plus. Les défections de quelques lâcheurs ou ambitieux ne les découragent pas plus que nos pères ne furent découragés par un semblable aveuglement. Leur cause est sacrée, est celle de Dieu et des âmes.

Pour l'honneur de votre nom devant l'histoire si vous y tenez, et pour la sécurité de vos consciences devant Dieu, cessez, vous tous qui y avez contribué jusqu'ici, la guerre plus injuste que celle des Boches que vous nous faites et songez à réparer les torts si graves déjà commis à notre égard. Pas de réparation, pas de pardon, dit le petit catéchisme.

Certains adversaires prétendent ne pas savoir ce que nous voulons. L'Association d'Education l'a pourtant dit assez clairement. Après tout ils le savent fort bien, mais c'est une manière d'éluder une réponse catégorique lorsque nous leur demandons pourquoi ils nous persécutent quel mal cela peut-il bien leur faire que nous parlions le français? Ils devraient nous en savoir gré.

Nous demandons qu'on nous laisse la paix, notre liberté et nos droit comme nous les laissons aux autres.

Que le 7e Commandement de Dieu ait été **criminellement** violé à notre égard est chose tellement évidente que certaines gens haut placés en Ontario ont prétendu — il faut bien s'excuser — que le **Droit Naturel**, ici le 7e Commandement, n'est plus appréciable de nos jours et que le gouvernement n'est pas tenu de l'observer. Pour une horreur c'est une horreur et nous sommes dans le nihilisme le plus brutal: "Ni Dieu ni Maître." En effet, si le gouvernement n'est pas obligé d'observer le **Droit Naturel**, à plus forte raison les individus n'y sont pas tenus. C'est logique.

Je sais les inconséquences et les faiblesses de l'esprit humain et la voracité insatiable qu'une conscience chrétienne ne saurait franchir sans crime. La persécution actuelle de la part des Orangistes, est un de ces crimes et un crime qui crie vengeance au ciel car c'est l'âme des enfants et des petits enfants d'aujourd'hui qu'on veut par là préparer et amener à l'apostasie. Quiconque réussirait à dessiller les yeux de nos catholiques anglicisateurs leur rendrait un immense service et à nous aussi car l'aide criminelle que donnent à nos persécuteurs ces catholiques aveuglés prolongera la lutte et retardera notre victoire finale.

L'avenir est à ceux qui luttent Les Canadiens français sont bien déterminés à lutter jusqu'à ce que victoire s'en suive.

Un mot avant de finir. Je l'adresse au **Catholic Record**, au **Catholic Register** et à la **Northwest Review**. Nous prions et faisons prier et beaucoup pour le succès de nos luttes. Auriez-vous l'obligeance de nous dire cher **Record**, cher **Register** et chère **Review** si vous osez prier et faire prier pour l'écrasement des Canadiens français que vous semblez avoir tant à coeur? La réponse à cette question pourrait peut-être éclairer vos consciences sur votre bonne foi.

Louis Gauthier.

LE TORPILLAGE DE "L'ANCONA"

Rome, 10. — Le navire "Ancona", se rendant de Naples à New-York, a été coulé dans la Méditerranée par un sous-marin.

Le nombre des victimes peut atteindre 300. Les survivants qui ont été débarqués à Bizerte disent qu'ils sont certains que le sous-marin était allemand, ainsi que ses officiers et tout son équipage. Ces déclarations n'ont pas été confirmées officiellement.

Londres, 10. — Le "Lloyd" estime que trois cents personnes environ ont péri dans la catastrophe de "l'Ancona".

La plupart des passagers étaient des femmes et des enfants venant aux Etats-Unis dans l'intention de s'y établir.

Suivant une dépêche de Rome à "l'Exchange Telegraph", la liste des passagers contient les noms d'un assez grand nombre d'Américains.

On annonce que cent treize survivants ont été débarqués à Bizerte, cinquante-quatre à Bone, quarante-cinq dans l'île de Malte et cent quarante-deux à Ferryville, soit un total de trois cent soixante et onze personnes.

A bord de "l'Ancona" se trouvaient six cent quarante-deux passagers et cent soixante hommes d'équipage.

Le nombre des manquants serait donc de deux cent soixante et onze.

Des dépêches disent qu'un grand nombre de survivants ont été sérieusement blessés. Le sous-marin a tiré cent obus sur "l'Ancona" avant de le torpiller.

Il n'est pas douteux que c'est un sous-marin du type le plus grand qui a attaqué "l'Ancona" au moment où il passait entre la Tunisie et la Sicile. Quoique battant pavillon autrichien, on croit que le sous-marin était allemand et se rendait aux Dardanelles. On dit également que lorsque le transatlantique fut arraisonné par le sous-marin il chercha à échapper, cent obus furent alors tirés sur lui, puis finalement il fut torpillé.

—Mademoiselle... nous sommes arrivées!

A l'usine, ce fut une stupéfaction, quand, au détour de la rue basse, on vit venir Alberte à pied, suivie de sa femme de chambre:

—Mais pourquoi n'as-tu pas prévenu..? téléphoné..? j'aurais envoyé la voiture à la gare pour te chercher...

—Bah! pas besoin!...

—Mais enfin... pourquoi reviens-tu si vite...?

—Toutes mes commissions sont faites.

—Tu as vu le gérant?

—Non...

—Le directeur de la **Défense**?

—Non...

—Madame Lareine..?

—Non...

—Madame Pierrafeu..?

—Non...

—Mais alors..! je ne comprends plus. Tu nous dis que toutes tes courses sont faites!.. Tu n'es pas malade, au moins..?

—Moi! malade? Pas le moins du monde. Jamais je ne me suis mieux portée!...

Et elle partit dans sa chambre en éclatant de rire.

Alors, à l'office, on presse de questions cette pauvre Anna, qui lève les deux bras au ciel, et jure ses grands dieux qu'elle ne sait rien; ce qui, naturellement, achève de convaincre chacun qu'elle est dans le secret du mystère... Quant au détail précis de la chose, tout le monde avoue ne même pas le pressentir.

La chambre d'Alberte est une belle grande pièce, qui aurait été très claire, si la poussière des usines n'eût obligé à la tenir toujours fermée; elle possède deux fenêtres sur les champs, dans la direction de la Ferlandière.

De son balcon tout dénudé — les fleurs intéressent peu la jeune fille, — on distingue parfaitement la grande route qui va de Brésolettes à Saint-Quentin, et le second chemin de culture qui serpente à travers champs, jusqu'à l'Abbaye et la Ferlandière.

Or, le lendemain, à 6 heures du matin, Alberte, qui ne sait habituellement ni se coucher ni se lever, ouvre sa fenêtre; et, blanche comme une apparition, dans son peignoir de nuit, monte sur le balcon.

La matinée était divinement calme; à peine un léger frisson courait à la surface des prés; et, dans le silence de la nature reposée, quelques rares oiseaux, très lointains, laissaient tomber leurs notes dans les airs, comme les gouttes d'eau d'une source s'égrenant dans la tranquillité d'un lac...

Alberte ne connaissait pas la campagne à cette heure matinale; elle en fut charmée.

Appuyée sur le rebord de pierre, elle regarde là-bas, par delà les hameaux de Fumeçon, une masse de verdure toute sombre, au fond de laquelle se piquent quelques toits rouges... C'était là!...

Là... quoi...?

—Suis-je bête, murmure la jeune fille... et elle referme la fenêtre.

Mais, tout en s'habillant, elle pense à l'étrangeté de la situation:

—... Dire que moi... moi, Alberte, je risque un rhume pour un... garçon que j'ignore!... Non... je ne me reconnais plus! ... Tu es stupide, ma chère!...

Pourtant, ce même matin, elle passa deux heures à sa toilette; d'instinct, elle la fit en apparence très simple, en réalité, très raffinée...

Et elle était "vraiment au mieux de sa condition", comme aurait dit Victor, sous ses lourds cheveux noirs, et dans sa robe de soie sèche, aux plis raides et chantants qui l'avantageaient sans l'alourdir.

—Mais, ma toute chérie, fait son père, tu es délicieuse, ce matin!...

—N'est-ce pas?... répond-elle en lui tendant distraitement son front...

—Et... c'est pour ton petit père chéri que tu t'es faite si gentille...?

—Mais alors... pour qui...? demande Alberte, très possesseur d'elle-même, et dont les yeux mentent avec un aplomb parfaite.

—C'est vrai... pour qui..? je n'attends mes chasseurs que dans dix jours, et tes cousins sont repartis... Alors, puisque c'est pour moi, viens que je t'embrasse une seconde fois!...

Alberte prit le thé rapidement, croqua du bout des dents quelques toasts grillées, et remonta chez elle.

Là, elle s'installe bien face à la route; et, sûre de sa position stratégique, ouvre son **mot à la poste** et se met à écrire à des amies...

Mais il faut croire que ses amies ne l'intéressent guère, ce matin, car, à chaque instant, ses yeux quittent le papier, pour regarder là-bas, vers les champs, qui resplendissent maintenant de brumes, entre l'Abbaye et la Ferlandière.

A dix heures, Alberte, impatiente, revient à la fenêtre, et, le menton dans la main, attend..., les yeux obstinément fixés vers la ferme de Jacques...

Cette fois, elle devient sérieuse... Quel est donc ce sentiment, presque inquiétant... qui, de tout son être, monte en elle..? Jamais elle, l'indifférente, la blasée, la sceptique, n'a éprouvé cela... Cette chose douce et involontaire... cette impatience... cette souffrance... cet énervement de l'attente... où les heures lentement tombent après les heures, semblent scander, mesurer un sentiment qui ne se mesure déjà plus!...

—... Mais il ne paraitra donc rien, sur cette route de Saint-Quentin..?

A un moment, un point presque imperceptible se pique à l'horizon. Alberte prend ses jumelles et les repose presque aussitôt d'un air dépité... Ce n'était que le notaire avec son clerc qui allaient vers le Val, prosaïquement secoués dans cette voiture qu'on appelle dans le pays "un bac à menies".

Et après eux, ce matin-là, rien n'apparut en haut du raidillon qui joint la Ferlandière à l'Abbaye.

A midi cinq, Alberte descendit déjeuner, lentement, les épaules lasses, comme si elles eussent porté le poids d'un monde. Et un tel ennui semble peser sur elle, que le père lui-même, tout préoccupé pourtant de ses affaires, s'en aperçoit...

—Et qu'as-tu donc fait, ma toute, enfermée toute la matinée dans ta chambre..?

—Mais... d'abord je n'étais pas enfermée...

—Ah!.. je croyais. J'ai frappé deux fois en passant, et tu ne m'as pas répondu...

—J'étais probablement à la fenêtre... Il faisait très beau, ce matin... dit Alberte de sa voix distraite.

—Le fait est que la journée s'annonce superbe.. L'après-midi sera même encore chaude. Je n'en suis pas fâché, mon rhumatisme va peut-être me donner congé!.

—A propos — et cela est dit par Alberte avec un masque d'indifférence absolue, — tu n'attends pas des boeufs, aujourd'hui...?

—Mais non... ils sont là depuis hier...

La jeune fille eut un imperceptible mouvement de désappointement.

—... Et d'où viennent-ils, ces animaux...?

—Mais... de la Ferlandière... Je ne te l'ai pas écrit? demande le père.

—Peut-être, mais, tu sais, répond Alberte en coupant lentement une poire... ça m'intéresse si peu!...

Et ils parlèrent d'autre chose.

Chapitre XI

Messieurs Victor et Nathan Harmmster ont l'honneur de vous inviter à passer la soirée chez eux, le mercredi 14 décembre.

R. S. V. P.

On dansera.

Jacques tourne et retourne le bristol entre ses doigts, avec l'air d'un homme qui ne comprend pas du tout; puis comme s'il craignait une erreur, il cherche l'enveloppe perdue déjà parmi les papiers de son courrier, et constate que, en effet, l'invitation est bien pour lui.

—... Décidément, murmure-t-il, voici des gens qui ont l'épiderme assez dur... Le dernier bulletin du Conseil municipal les a pourtant documentés sur mes sentiments à leur égard... Eh bien! je n'irai pas... Voilà tout!...

Et Jacques se lève, avec le geste de quelqu'un dont l'opinion est définitivement arrêtée.

Ce jour-là, il faisait une belle gelée, bien craquante, et le chef de culture était venu, le matin même, demander à Jacques s'il ne voudrait pas tirer un monstre de sanglier, qui, depuis quinze jours, lui retournait ses caves de pommes de terre avec une exaspérante régularité.

—Où est-il, ton sanglier?

—A une demi-heure d'ici... tout en bas... au fond de la Jouine, dans le petit bois qui borde les betteraves...

—Bien... je le tuerai.

—Le plus tôt possible...? demande le fermier.

—Peut-être aujourd'hui...

Et comme il finit cette phrase, Jeanne apparaît, une botte de houx sur les bras, rouge comme les baies de son bouquet.

—Eh bien! Jacques, as-tu vu..?

—Vu... Et quoi donc...?

—L'invitation des... des? Comment prononces-tu ce nom-là? ... je n'ai pas appris l'allemand...

—Harmmster..?

—Précisément...

—Tu as reçu une invitation aussi...?

—Oui...

—Ils me paraissent plutôt vouloir voisiner, ces cordonniers-là?

—Gare à nous!..

—Cela part peut-être d'un bon sentiment..? observe la jeune fille.

—Ne t'y fie pas, ma petite Jeanne; d'ailleurs, pour voisiner, il faut être au moins deux...

—Tu refuserais l'invitation?.. demande Jeanne d'un air qui n'est pas complètement indifférent.

Jacques la regarde en riant:

—... Elle t'intéresse... donc, cette petite soirée de famille..?

—Oui, répond Jeanne, je serais assez curieuse de les voir tous sauter dans leur cadre et avec leurs relations... Le gros Victor surtout doit être d'un suggestif! ... Je me ferais inviter par lui!,

(A suivre)


TOUTE PERSONNE DE COEUR ET QUI A LE SOUVENIR DES SIENS SE DOIT DE GARDER LA PHOTOGRAPHIE DE SES DEFUNTS, DE CEUX QUI LUI FURENT ATTACHES PAR LES LIENS DE L'AMITIE ET DU SANG. QUE DE FOIS N'AVEZ-VOUS PAS DESIRE UN PORTRAIT A L'HUILE SOIT DE VOUS-MEME, SOIT ENCORE DE CEUX QUE VOUS CHERISSEZ—UN SOUVENIR DURABLE, UN SOUVENIR QUI VINT VOUS RAPPELER CES COEURS AFFECTUEUX D'AUTREFOIS, CES FIGURES CHERIES MAINTENANT DISPARUES POUR TOUJOURS.

EST-IL UN ETRE HUMAIN QUI N'AIT POINT CE DESIR ET DONT LE COEUR NE BATTE POINT D'EMOTION QUAND DANS L'ALBUM DE FAMILLE, SELON LA BONNE COUTUME DE NOS FAMILLES, IL REVOIT LA FIGURE DE CEUX QU'IL A AIMES.

LA "LIBERTE" A CONCLU AVEC UNE GRANDE COMPAGNIE UN CONTRAT EN VERTU DUQUEL TOUS SES LECTEURS POURRONT SE PROCURER UN MAGNIFIQUE PORTRAIT FINI A L'HUILE ET ENCADRE DE LEURS PERES, MERES, FRERES, SOEURS, ENFANTS, AMIS DE COEUR ET FIANCES OU FIANCEES.

Voici ce que nous vous offrons

Un portrait-peinture fini à l'huile

Un magnifique portrait-peinture en **BRUN PHOTOGAPHIQUE** ou en **NOIR ET BLANC**,—soulignant d'une façon étonnante les traits de la personne, — rendant le moindre détail avec la fidélité de la vie, — vous émouvant par la ressemblance atteint, — créant de nouvelles sensations par l'appel direct qu'il fait à de plus hautes émotions, — tel est ce magnifique **PORTAIT-PEINTURE FINI A L'HUILE EN BRUN PHOTOGRAPHIQUE (SEPIA) OU EN NOIR ET BLANC.**

Ces portraits en **BRUN PHOTOGRAPHIQUE** ou en **NOIR** et **BLANC** ne doivent pas être placés dans la catégorie des portraits ordinaires, appelés reproductions photographiques; mais c'est quelque chose de tout à fait nouveau, de vraiment artistique, un vrai travail d'un maître artiste.

Tous les experts s'accordent à reconnaître que le fameux **PORTRAIT-PEINTURE FINI A L'HUILE** en **BRUN PHOTOGRAPHIQUE** ou **BLANC** et **NOIR**, photographie agrandie, dont des milliers ont été faits, est d'une beauté, d'un fini, d'une technique et d'une expression qui défient toute critique. "**ŒUVRE D'ART**" et "**PLUS BEAU QU'ON NE SAURAIT DIRE**" ont souvent été les remarques qu'a fait jaillir ce merveilleux procédé.

Gardez un Souvenir des Votres

Tout abonné à notre journal a droit à un magnifique, à un merveilleux

PORTRAIT FINI A L'HUILE ET ENCADRE

Nos Cadres Artistiques

Riches et Magnifiques, allant naturellenent au portrait peinture mettant parfaitement en relief le portrait-peinture, ils sont de Noyer Circassien, Acajou, Doré et Mission. Ce portrait-peinture encadré vous arrive en un seul paquet, tout-à-fait fini, prêt à être suspendu dans la meilleure de vos chambres, sans autres frais, sans aucun besoin de cordes ou de chaines. Voici notre offre. Dites seulement si vous préférez le Brun Photographique ou le Blanc et Noir et quel genre de cadre.

Envoyez-nous IMMEDIATEMENT les photographies que vous voulez faire agrandir et finir à la main, encadrer avec goût et richement, absolument comme le portrait à l'huile de haut prix. LA LIBERTE RAPPELLE A SES LECTEURS QU'ILS ONT ENFIN L'OCCASION PEU COUTEUSE DE GARDER DES ETRES QUI LEUR SONT CHERS. *N'HESITEZ PAS UN MOMENT. AGISSEZ IMMEDIATEMENT.* Le temps que durera cette offre est limité.



Fait de n'importe quelle photographie en votre possession: cabinet, instantané (snap shot), sur zinc, en groupe ou seul. Ce nouveau **PROCEDE** est artistique et merveilleusement beau, vivant, ne s'effaçant point et durant toujours. Cadre complet—grandeur 12½ par 15½ pouces. La "Liberté" **GARANTIT** à ses lecteurs toute satisfaction.

IMPORTANT AVIS

Nous avons conclu des arrangements avec la AMERICAN CONVEX CO., INC. de New York, au nombre des plus grands fabricants de protraits du monde entier, en vertu desquels tous les lecteurs de notre journal dont l'abonnement sera en règle pourront se procurer ce merveilleux portrait-peinture au prix très minime de une piastre et demie.

Les magnifiques portraits-peintures en BRUN PHOTOGRAPHIQUE et NOIR ET BLANC finis à l'huile que recevront nos lecteurs ne se peuvent obtenir pour moins de $5.00 chacun. Comme question de fait, les agrandissements coûtent aujourd'hui beaucoupplus.

Ouvrez votre vieil album de famille; regardez les photographies qui se trouvent sur vos murs; peut-être dans une valise qui se trouvé ignorée dans un coin de votre demeure, trouverez-vous la photographie d'un défunt ou d'un vivant qui vous est cher. Enveloppez-la et envoyez-la nous. Nulle photographie n'est trop petite ou trop vieille pour notre nouveau PROCEDE qui fait ressortir chaque trait, supprime tout ce qu'il peut y avoir d'obscur dans l'original et fait de la reproduction et de l'agrandissement un véritable chef-d'oeuvre du portrait-peinture. Le résultat vous surprendra et vous sera un plaisir. Ne tardez pas à donner votre commande car cette offre toute spéciale à nos lecteurs n'est que pour un temps limit[illegible].

CECI EST LE COUPON

Pour ces merveilleux portraits-peintures artistement encadrés.



DECOUPEZ-LE DES MAINTENANANT

Adressez-le à La Liberté avec la photographie que vous aurez choisie, et sur le dos de laquelle vous écrirez distinctement votre nom et votre adresse. Dites si vous voulez le magnifique BRUN PHOTOGRAPHIQUE ou le BLANC ET NOIR et si vous disirez le cadre CIRCASSIEN, ACAJOU, MISSION ou DORE. Ajoutez-y le montant nécessaire pour couvrir les frais d'empaquetage, d'envoi, de douane, à savoir: une piastre et demie.

Ci-inclus le montant de .... et .... coupons avec ma photographie que je désire faire agrandir, reproduire et encadrer 12½ par 15½, prête à être placée au mur.

Je veux que le fini soit ____________________

Pour le cadre je veux ____________________

Nom ____________________

Adresse ____________________

IMPORTANT: Cette offre ne vaut que pour nos lecteurs dont l'abonnement n'est aucunement arriéré, c'est-à-dire dont l'abonnement est payé jusqu'en 1916. Tous ceux-là qui règleront les arrérages dus et se mettront en règle pour jusqu'en 1916 auront droit au même privilège.

BANNIR LE FRANCAIS OU ALLER EN PRISON?

Les commissaires d'écoles de Green Valley devant le tribunal de Toronto — "Les Ecossais ont été forcés d'abandonner leur langue, pourquoi ne serait-ce pas le cas des Canadiens-français?" dit l'avocat du requérant — Quelle est la situation vraie dans l'école?

Toronto, 12. — S. H. le juge Mastens, depuis peu élevé à la magistrature, a entendu, hier après-midi, la motion de M. Donald D. McDonald, du canton de Lancaster, comté de Glengarry, demandant l'emprisonnement des commissaires des écoles séparées, Médéric Poirier et John Ménard, du même endroit, pour mépris de cour et violation de l'ordre d'injonction accordée par le juge Falconbridge, le 18 mai 1914. Cette injonction interdisait aux commissaires d'employer une institutrice non qualifiée, d'après les règlements du ministère de l'Education et de faire usage ou de permettre de faire usage de la langue française comme langue d'instruction et de communication dans cette école du district scolaire No 14 du canton de Lancaster, appelée communément Green Valley.

Après les plaidoyers des avocats, M. le juge Mastens a ajourné la cause au 14 décembre, en laissant aux deux parties la liberté de saisir la Cour de toute matière nouvelle s'y rapportant.

Me McDonald, d'Alexandria, occupait pour le demandeur McDonald, Me McEvoy, pour le ministère de l'Education, et Mes MacMaster et J. H. Fraser pour les défendeurs.

Voici le résumé des plaidoiries des avocats:

Me McDonlad parle de papiers signifiés aux avocats des défendeurs, mais le juge les lui fait lire et il appert à la lecture qu'au lieu de signifier aux commissaires d'école Poirier et Ménard, le jugement du juge Falconbridge comme tel, on l'a signifié par erreur sous un titre de bref de sommation. Le juge Mastens demande à Me MacMaster s'il veut s'élever contre cette erreur, mais ce dernier montre qu'il ne veut pas retarder cette cause, contrairement à ce qu'avait laissé entendre précédemment Me McDonald. Celui-ci refait l'historique des difficultés survenues dans le canton de Lancaster depuis 1914, alors que des commissaires canadiens-français ayant été élus, une institutrice de langue française fut engagée pour enseigner le français aux enfants qui étaient en majorité de langue française à l'école du canton. La Cour ayant été alors saisie de cette innovation, interdit aux commissaires de garder à leur service l'institutrice, Mlle Léontine Senécal, qui fut par après renvoyée, et de permettre l'usage du français comme langue de communication. En défi à cet ordre d'injonction et aux règlements scolaires — car cette école n'est pas inscrite comme étant anglo-française, M. le commissaire Poirier annonça dans le "Catholic Record" demandant une institutrice capable d'enseigner le français, au mépris de l'ordre de la Cour. Mlle Florence Quesnel fut alors engagée et elle n'était pas dûment qualifiée, au dire de l'inspecteur d'écoles Jones, alors que des institutrices qualifiées s'étaient présentées.

Depuis le début de la cause actuelle, les avocats de la défense ont tenté de retarder cette cause

Ici le juge fait remarquer qu'au contraire, Me McMaster a laissé passer une irrégularité de procédure qu'il aurait pu relever.

Me McDonald lit des affidavits à l'effet que le français n'est enseigné dans le canton de Lancaster que depuis 1914, et des lettres de l'inspecteur J. E. Jones, au sujet de l'emploi des institutrices.

Viennent ensuite les affidavits de deux enfants de l'école No 14, D. J. McDougall, 14 ans, et A. A Grant, 13 ans, qui attestent que Mlle Quesnel a enseigné le français durant une heure, tandis qu'ils faisaient des devoirs anglais et qu'elle a ensuite enseigné le catéchisme en français dix minutes durant.

Les Canadiens-français, continue Me McDonald, veulent enseigner le français dans cette école alors que, anciennement, quand les vieux citoyens écossais de l'endroit ne parlaient que le gaélique, on les a forcé d'apprendre l'anglais, malgré qu'ils disaient que le gaélique était aussi bon que l'anglais. Pourquoi les Canadiens ne seraient-ils pas obligés de même? Ce qui est de la sauce pour l'oie écossaise devrait l'être pour les jars canadiens-français. "What is sauce for a Scotch goose should be sauce for a French gander."

Les Ecossais de Glengarry savent qu'ils ont la loi et la force pour eux et les Canadiens-français veulent leur forcer la main dans cette question du français, disant qu'ils ont autant de droits dans ce pays que les Ecossais. Mais ils doivent suivre la loi qui dit que cette école a été et est une école purement anglaise, où le français n'a pas le droit d'être enseigné tant qu'on ne la fera pas inscrire au ministère de l'Education comme école anglo-française.

La réponse de Me McMaster

En réponse, Me McMaster fait observer à son adversaire que la cause au sujet de la qualité de cette école n'a été précédemment discontinuée qu'en attendant l'effet de causes supérieures sur la constitutionnalité du français en Ontario, qui sont actuellement portées devant le Conseil Privé. Les Canadiens-français n'ont pas eu l'idée de violer l'injonction, quelque trouble que veuillent susciter les citoyens de langue gaélique.

C'est une chose sérieuse que de vouloir envoyer des gens en prison sans aucune utilité ni cause grave. Il y a eu peut-être violation technique, mais pas de mauvaise volonté. Les défendeurs, ne voulant pas susciter de litige, sont prêts à engager une autre institutrice. Ils ont confiance en la Cour.

Le jugement du juge Hodgins au sujet de la qualité légale de l'école No 14 n'est pas le jugement signifié aux défendeurs, qui n'ont donc pu le violer, et l'injonction ultérieure où il est dit que cette école en est une purement anglaise, ne leur a pas été non plus signifiée, et ils n'ont pu la violer. Les défendeurs n'ayant pas donné congé à Mlle Quesnel, elle s'est trouvée automatiquement rengagée le 1er septembre. et le refus de l'inspecteur d'écoles Jones de prolonger son certificat n'a été écrit que le 7 septembre.

Les défendeurs n'ont pas causé de désordre après le jugement Falconbridge de mai 1914. Mlle Senécal a été renvoyée, Mlle Quesnel a été engagée et la validité de son certificat a été prolongée jusqu'en juin 1915. Donc, pas de violation de cette partie de l'injonction de la cour.

Et Me McMaster reprend chaque point de l'ordre d'injonction invoqué par le demandeur McDonald, en apportant les preuves que les défendeurs ne l'ont violé en aucune de ses parties.

On n'a ensuite payé aucun fonds public à Mlle Senécal. Depuis la nouvelle cause de cet automne, au sujet de Mlle Quesnel, celle-ci n'a encore perçu aucun argent des contribuables.

Quant à l'emploi du français, on n'a pas violé l'injonction qui en défend l'emploi comme langue d'instruction et de communication, puisqu'on ne l'a enseigné qu'une heure par jour, comme le permet le règlement No 15 et comme l'indiquent les "Instructions" du ministre de l'Education aux institutrices. Ainsi, pour enseigner le latin, il faudrait nécessairement parler latin, de même pour le français.

L'affidavit de Mlle Quesnel dit que, le 1er septembre 1915, il y avait dans son école 40 élèves, tous de langue française; le premier de langue anglaise, A. A. Grant, y vint le 7 septembre et le lendemain, et n'est jamais revenu. Le second, D. J. McDougall, vint les 8 et 9 septembre, et ne revint plus. Le 27 septembre, deux autres élèves de langue anglaise vinrent et encore deux le 4 octobre, puis deux le 12 octobre. Il n'en est plus venu d'autres et il y a 41 élèves de langue française. Durant une heure par jour Mlle Quesnel dit qu'elle enseigne la lecture, la composition et la grammaire française, et sur cette heure elle prend dix minutes pour enseigner le catéchisme "en anglais". Les élèves de langue anglaise font des devoirs anglais durant cette heure. La langue d'instruction et de communication a toujours été l'anglais dans son enseignement, sauf quelques remarques en passant pour être comprise des plus jeunes élèves de langue française. Sur les six élèves de langue anglaise, cinq comprennent le français et le parlent couramment pour leur âge, et l'autre comprend le français sans pouvoir le parler.

Les affidavits de MM. Poirier et Ménard protestent contre toute intention de violer l'ordre d'injonction du juge Falconbridge donné en mai 1914. Ils disent que lors du réengagement de Mlle Quesnel pour l'année 1915-16, le commissaire McDonald a été averti du fait et il a répondu que ce que ses collègues Poirier et Ménard feraient serait bien fait et qu'il ne s'y opposerait pas.

Me McMaster note que la seule contradiction entre les affidavits des deux élèves de langue anglaise et de l'institutrice se rapporte aux dix minutes de catéchisme et que ce ne serait pas un motif suffisant pour envoyer deux citoyens en prison quand même on aurait pris cette liberté. Et d'ailleurs on n'a pas prouvé que les deux commissaires Poirier et Ménard auraient autorisé cet empiètement au-delà de l'heure réglementaire, ce que nie même l'institutrice.

On n'a donc aucune raison de vouloir emprisonner ces commissaires d'écoles qui sont d'ailleurs consentants à engager une autre institutrice dûment qualifiée puisqu'on refuse à Mlle Quesnel, après son année commencée, le prolongement de son certificat qu'elle croyait être en droit d'attendre. La seule objection maintenant à cette institutrice c'est la facilité d'engager une institutrice qui possède un certificat de seconde classe puisqu'il y en a maintenant. Quant aux droits de l'école, que les gens de langue gaélique attendent tranquillement la décision du Conseil Privé au sujet de la constitutionnalité du français en Ontario.

Il n'y a donc pas eu de violation de l'ordre d'injonction ni de cause pour l'emprisonnement des défendeurs.

Une institutrice pourrait enseigner d'après les règlements scolaires n'importe quelle autre langue en sus de l'anglais. durant une heure par jour, si c'était nécessaire pour des élèves ne comprenant pas l'anglais

L'avocat du gouvernement

Me McEvoy tente à son tour d'amener la question sur l'interdiction du juge Hodgins d'enseigner le français dans l'école No 14, mais le juge Mastens lui rappelle que la cause actuelle repose sur un jugement antérieur, celui du juge Falconbridge, en date du 18 mai 1914

Alors Me McEvoy fait volte-face et après consultation avec Me McDonald, il suggère l'ajournement à 6 semaines pour donner aux défendeurs le temps d'engager une autre institutrice. — "L'institutrice sera changée quand même", riposte Me McMaster qui veut que le tribunal fasse immédiatement disparaitre la tache de désobéissance qui pèse sur les défendeurs qui n'ont pas violé l'ordre du tribunal. Il veut que la cause soit laissée en position favorable si l'on ajourne et le juge y acquiesce.

Me McDonald revient à la charge et veut contre-interroger des témoins, mais le tribunal s'y refuse parce qu'il aurait dû faire cette motion avant de plaider.

Me McDonald appuie alors sur le fait que les commissaires Poirier et Ménard ont maintenu en fonctions Mlle Quesnel du 8 septembre jusqu'à date, alors qu'elle n'était plus qualifiée et le juge admet que c'est le plus fort point contre les défendeurs. surtout quand l'inspecteur d'école déclare qu'il pourrait trouver d'autres institutrices possédant leur certificat de deuxième classe.

Me McMaster rétorque qu'ils veulent une institutrice parlant le français, car on ne peut l'enseigner sans le parler.

Me McDonald, empiétant de nouveau sur le jugement récent du juge Hodgins, le tribunal le ramène dans les bornes de la cause et comme Me McDonald ne sait plus que dire, le tribunal fixe au 14 décembre la continuation de cette cause afin de permettre un règlement dans l'intervalle.

AU SACRE-COEUR

La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg a le plaisir d'informer tous ceux qui aiment à rêver dans les nuages, qu'elle les invite à descendre sur terre et à venir rêver dans les nuages de fumée le lundi 6 décembre prochain dans les salles de l'école du Sacré-Coeur à Winnipeg, où elle aura un concert boucane à 8 heures p. m.

Cette rêverie confraternelle sera agrémentée d'une conférence où M. H. Lacerte, avocat, saura dresse au **Catholic Record,** au **Ca** lui donner la vie intellectuelle, ce qui contribuera à nous faire passer une soirée instructive en même temps que amicale, amusante et fumante.

Le prix d'admission sera de 25 sous.

* * *

L'UNION CANADIENNE

Les jours gris et froids annonciateurs de l'hiver n'ont tué ni l'entrain, ni la joie à l'Union Canadienne. Tout y est activité et plaisir. Qu'on en juge par ces quelques notes, prises au fil de la plume.

* * *

Un premier concours de Casino est déjà terminé. MM. L.-A. Poliquin, C.-A. Chaussé et Arthur Lemay ont religieusement enfoui dans leur bourse les prix donnés.

* * *

Quels seront les gagnants du concours commencé dimanche après-midi? Vingt concurrents jouaient ferme et dru. Le résultat sera connu vers le milieu de la semaine.

* * *

Y aura-t-il d'autres de ces concours? Toute une série. Toujours vingt concurrents. Le droit d'entrée n'est que de vingt-cinq sous. Trois prix à la fin de chaque concours. Le vainqueur de toute la série aura droit à $5.00 en or donné par M. C.-A. Gareau.

* * *

L'or est rare, mais l'Union Canadienne sait en trouver.

* * *

L'Union Canadienne va devenir le lieu de réunion de toutes nos sociétés canadiennes. Les Artisans Canadiens-français y tiennent leur réunions et y donnent leurs parties de carte. Notre populaire club de raquetteurs Le Voyageur y aura bientôt ses quartiers. Les Forestiers Catholiques, la C. M. B. A., etc., ont suivi l'exemple des Artisans. Dans quelques jours le Choeur de Chant de la Cathédrale aura ses pratiques à l'Union Canadienne.

* * *

Mais a-t-elle des membres, votre Union Canadienne? Ne savez-vous pa sque les clubs catholiques ne peuvent pas réussir?

Si l'Union Canadienne a des membres! Tout au plus cent cinquante-deux. Encore, n'en pouvons-nous point jurer. C'est le chiffre donné dimanche après-midi, mais c'est "canayen", l'Union Canadienne, et les membres ça y vient comme les "petiots" chez les Canayens. A preuve: trente nouveaux depuis l'élection des nouveaux officiers.

* * *

Du hockey bientôt! Avis aux amateurs du patin.

Bon nombre d'actions ont été vendues durant la dernière semaine.

Aimez-vous le "pool" ou encore le "Snooker"? Venez à l'Union Canadienne. Vous y serez servis à souhait. Deux tables de l'un et une de l'autre. Et tout à côté un restaurant où il y a des liqueurs douces et du bon tabac.

* * *

Dernière innovation: une salle de lecture. A la prochaine chronique les détails. Aux amis de l'Union Canadienne, nous disons: "Attendez la "guignolée des livres".

LE FEU AUX USINES DE BETHLEHEM

South Bethlehem (Pennsylvanie), 10. — Un incendie a presque complètement détruit aujourd'hui l'atelier numéro 4 de la Bethlehem Steel Company. Il ne reste absolument rien du bâtiment que la carcasse métallique.

Les machines et le matériel de guerre qui se trouvaient dans cet atelier valaient plusieurs millions de dollars. Jusqu'à maintenant on ne signale aucun homme manquant.

Les causes de l'incendie n'ont pas encore été établies. Il a été découvert dans l'atelier des forages où se trouvait une grande quantité de pétrole.

L'incendie se propagea rapidement et bientôt tout le bâtiment était entouré de flammes.

Le service d'incendie de la Compagnie se mit immédiatement à l'oeuvre ainsi que celui des quatre villages voisins, mais tous leurs efforts se portèrent à préserver les bâtiments adjacents.

Les canons qui se trouvaient dans l'atelier valent à eux seuls plusieurs millions de dollars. Une grande quantité de machines telles que tours, perceuses, etc., fonctionnaient dans cet atelier et coûtaient plusieurs centaines et même plusieurs milliers de dollars chaque.

L'atelier incendié avait deux cent trente mètres de long, sur quatre-vingts mètres de large et quatorze étages dans lesquels étaient occupés jour et nuit plus de deux mille ouvriers.

Huit cents hommes environ étaient au travail quand l'incendie se déclara avec une rapidité telle que quelques employés durent se sauver au moyen de cordes.

Certains ouvriers ont dit que l'incendie s'était déclaré dans les approvisionnements de pétrole situés près de l'entrée. Ce pétrole coule dans des conduites et est employé pour recueillir les copeaux d'acier lorsqu'on fore les canons.

Les pompiers de l'usine furent appelés immédiatement ainsi que ceux de South Bethlehem, de Bethlehem, de Fountain Hill et de Northampton Heights.

Plusieurs millions avaient été récemment dépensés dans l'atelier incendié pour le reconstruire, l'agrandir et y installer de nouvelles machines.

On dit que huit cents canons étaient en construction et quelques-uns étaient déjà prêts à être livrés.

* * *

Philadelphie, 10. — Deux parties d'un petit bâtiment de la Baldwin Locomotive Works Company employées comme salles de modèles ont été détruites par un incendie.

Ce petit bâtiment se trouve à peu de distance de l'atelier où on construit des armes pour les armées alliées. Les dégâts sont insignifiants.

EMPAQUETAGE DES COLIS POUR LES SOLDATS SUR LE FRONT DE BATAILLE

L'on demande instamment au public de prendre tout le soin possible pour empaqueter les colis destinés aux troupes, car un empaquetage soigneux est absolument essentiel pour assurer la distribution des colis en bonne condition.

Les colis envoyés à l'étranger exigent un meilleur empaquetage que celui qui est nécessaire pour les colis postaux dans le service canadien, et ceci s'applique avec plus de force aux colis destinés aux troupes. Ceux qui ne sont pas empaquetés convenablement courent grand risque que leur contenu soit endommagé ou perdu.

L'on ne doit pas se servir de boîtes en carton mince, comme des boîtes à souliers ni des boîtes en bois de peu d'épaisseur; et une simple feuille de papier bulle ordinaire ne peut donner une protection suffisante. L'on recommande les manières d'empaqueter ci-après:

1.—De fortes boîtes en carton double, de préférence celles faites de carton plissé et ayant des rebords qui couvrent complètement les côtés des boîtes.

2.—Boîtes fortes, en bois.

3.—Plusieurs plis de gros papier à empaqueter.

4.—L'on obtient plus de sûreté en ajoutant une couverture de toile, le calico ou de canevas qui doit être bien solidement cousue.

L'adresse du colis doit être écrite à l'encre sur l'enveloppe, de préférence à deux endroits.

L'adresse de l'envoyeur du colis doit aussi être indiquée afin qu'il puisse être renvoyé s'il n'a pu être livré. Le contenu du colis doit être indiqué par écrit sur l'enveloppe.

Les colis envoyés aux forces sur la Méditerranée doivent être très fortement empaquetés. Ils doivent avoir une forme aussi ronde que possible, et être bien garnis de petits copeaux, et de déchets de papier ou d'autres objets de ce genre. L'enveloppe extérieure doit être en toile, en calicot ou en canevas, très fort, et elle doit être solidement cousue. Il n'est pas bon d'employer des boîtes en bois ou en métal à coins carrés, car les colis ainsi empquetés peuvent détériorer les autres colis au cours de la transmission. L'on ne doit pas envoyer d'objets sujets à se détériorer et tout ce qui pourrait s'amollir ou devenir collant, tel que du chocolat doit être renfermé dans des boîtes en fer blanc. Les colis qui sont simplement roulés dans du papier ou empaquetés dans des boîtes en carton mince, tel que des boîtes à souliers, ne peuvent pas être acceptés.

SIR SAM ET M. LAVERGNE

Toronto, 11. — L' "Evening Telegram" d'hier publie une longue entrevue de son représentant avec Sir Sam Hughes, ministre de la Milice. Les journalistes présents à cette entrevue demandèrent une infinité de questions au ministre qui était de belle humeur, mais qui leur répondit à sa manière comme à l'ordinaire.

La première question posée au ministre, comme on le pense bien venant d'un journaliste de notre bonne ville, fut au sujet de M. Armand Lavergne.

"Que pensez-vous de cet estimable colonel de Montréal, avec qui vous avez été en correspondance?" demanda le représentant du "Telegram".

"Quel est celui-ci?" demanda le ministre.

"Lavergne," expliqua le Dr J. L. Hughes, frère du ministre.

"Oui, oui, répondit le ministre, Eh bien, messieurs, Armand Lavergne est un gentil homme, un homme d'honneur. Il est malheureux que cet incident se soit produit. Je me rends compte de sa position et de ses raisons. Il croit que le Canada ne devrait pas prendre part aux guerres de l'Empire et il a droit à ses opinions tout comme n'importe qui Lavergne est un homme très droit et je comprends très bien sa position sur cette question."

"Hâtez-vous, quelle est la question suivante?" demanda le ministre ensuite.

DES BOCHES, MEME A QUEBEC

Québec, 11. — Deux dames appartenant à la meilleure société québécoise, qui s'étaient présentées à la Banque Union, à la Basse-Ville, pour solliciter l'aumône en faveur de l'Oeuvre de la Crèche, pour laquelle un tag-day avait lieu, hier, ont été inconduites. On signale aussi plusieurs autres cas de pareille insolence dans des milieux de même nationalité. Une jeune fille qui offrit très délicatement un "tag" à trois Anglais, dans la rue Sainte-Anne, fut brusquement repoussée. Une telle conduite a soulevé l'indignation générale. Le cas de la banque Union est d'autant plus étonnant. que son ex-président, M. John Sharples, fut de son vivant, et sa veuve est encore aujourd'hui. l'un des plus grands bienfaiteurs de l'Oeuvre de la Crèche. Pas besoin de dire que partout où cette grossièreté a été enregistrée, les solliciteuses étaient canadiennes-françaises.

APPEL EMOUVANT

Paris, 11. — M. Henri Robert, bâtonnier des avocats de Paris, dans une allocution prononcée au Club américain, a fait appel à l'ambassadeur et au gouvernement des Etats-Unis, pour qu'ils mettent en oeuvre toutes les ressources diplomatiques dont ils disposent pour assurer la mise en liberté de M. Théodore, l'éminent bâtonnier des avocats de Bruxelles, qui a été emprisonné à Ingoldstadt (Allemagne) sans qu'aucune accusation ait été portée contre lui.

TERRES A VENDRE

Excellentes terres à vendre à Quill Lake. Pour tous renseignements, s'adresser à M. A. Prévost-Ranfasse à Barrier-Lake, Sask. On peut écrire en français ou en anglais.

INSTITUTEURS DEMANDES

On demande pour le 1er janvier 1916, à l'école des garçons du village de Saint-Norbert, quatre professeurs ayant brevêt de 1ère et 2de classe. Adresser correspondance au secrétaire-trésorier.

L.-S. Gendreau,
Saint-Norbert.